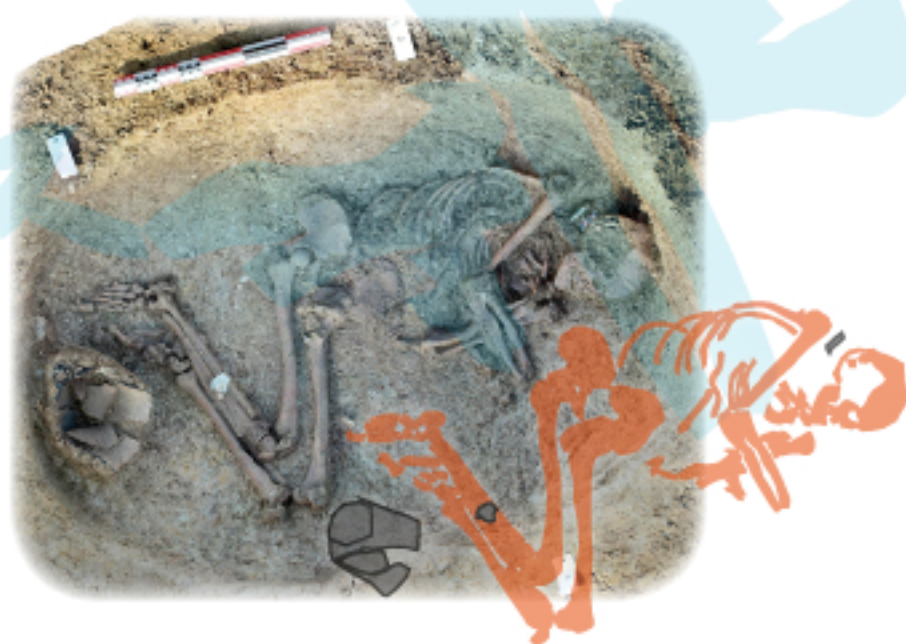


Journée archéologique champenoise

Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 111 - 2018, n° 1

**Résumés
des communications**



Châlons-en-Champagne
9 décembre 2017

Auditorium Fernand Pelloutier
place de Verdun 9h - 17 h

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est>



Fédération des
sociétés archéologiques
de Champagne-Ardenne



Journée archéologique champenoise

samedi 9 décembre 2017

8h30 Accueil des participants

9h00 Introduction

9h15 Aline Bataille (FSACA) (et Valérie Schydrowsky (Drac-Sra) – Hommage à François Berthelot (Drac Grand Est, Sra).

9h30 Geert Verbrugghe (Inrap) – Nouveaux diagnostics (2015 et 2016) à Perthes « derrière le Vieux Château de Longchamp » (Haute-Marne) : occupations protohistoriques, indices gallo-romains, aménagements fossoyés du bas Moyen Âge et une ancienne « Garenne ».

9h45 Nicolas Garmond (Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims) – Le site du « Mont Saint Pierre » à Champigny (Marne) de la fin de la Préhistoire à l'Antiquité.

10h00 Julien Bruyère (Cellule archéologique, Conseil départemental des Ardennes) – Les thermes gallo-romains de Warcq (Ardennes).

10h15 Discussions et pause

10h45 Benoît Rouzeau (LAMOP UMR 8589) – Les chantiers de 2016 et 2017 à l'ancienne abbaye de Morimond : nouvelles avancées, nouvelles perspectives.

11h00 Sébastien Chauvin (Inrap) – Blignicourt « Les Voies de Brienne - Le Haut de la Cour » (Aube). Un large spectre d'occupation en plaine de Brienne.

11h15 Delphine Ravry (Eveha) – Juniville « Les Ponsiaux » : un établissement rural palissadé du premier âge du Fer.

11h30 Aurore Lambert et Gaël Cartron (Eveha) – La fouille de la Pièce des Lièvres Zone C à Marcilly-sur-Seine (Marne) : réflexions autour d'une sépulture atypique du second âge du Fer.

11h45 Discussions puis Déjeuner libre

14h30 Stéphane Alix, Lucie Christin, François Coupard, Antoine Guicheteau, Régis Labeaune, Johan Lecornué, Thomas Le Saint Quinio, Stéphanie Morel-Lecornué, Gaëlle Pertuisot, Perrine Toussaint, Grégory Videau (Inrap) – Archéologie sur le gazoduc « Val de Saône » en Haute-Marne : premiers résultats.

14h45 Claire Pichard (Drac Hauts de France, Sra) – Processus urbain et modèle de répartition des infrastructures de production et de commerce intra et extra-urbain à Reims, du V^e s. au XIX^e s.

15h00 Bernard Lambot – Répartition, typo-chronologie et datation des enclos allongés et en bouchon de champagne. Hypothèses d'après la documentation aérienne.

15h15 Sidonie Bündgen et Denis Bouquin (Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims) – Méthodologie de décapage des sites funéraires de l'âge du Bronze. L'exemple de Saint Léonard « La Croix Faille » (Marne).

15h30 Discussions et pause

16h00 Gautier Basset (Drac Grand Est, Sra) – Barbuise (Aube) : une sépulture collective dans son contexte archéologique.

16h15 Jan Vanmoerkerke (Drac Grand Est, Sra) – Une relation étrange entre les plus anciennes datations radiocarbone régionales et la Première Guerre mondiale ?

16h30 Discussions et clôture de la journée

Nouveaux diagnostics (2015 et 2016) à Perthes « derrière le Vieux Château de Longchamp » (Haute-Marne) : occupations protohistoriques, indices gallo-romains, aménagements fossoyés du bas Moyen Âge et une ancienne « Garenne »

Geert VERBRUGGHE (Inrap Grand Est)

Deux diagnostics archéologiques réalisés en automne 2015 et 2016 ont permis de sonder environ 13 % sur une douzaine d'hectares à l'arrière et au nord du « Vieux Château de Longchamp ». Ce sont les troisième et quatrième phases de diagnostic, préalable à l'extraction d'alluvions anciennes, projetée depuis la fin des années quatre-vingt. La surface concernée constitue la dernière étape des diagnostics réalisés depuis 1990 sur, mais surtout autour de l'ancien château de Longchamp. Ce diagnostic permet d'élargir les surfaces explorées en 2003, 2005 et 2015 au sud, et de mettre en relation leurs résultats avec ceux de la fouille de 2004 tout en introduisant de nouveaux éléments.

Ces nouvelles interventions apportent de nouveaux indices protohistoriques dans la partie septentrionale de la parcelle désignée comme la « Place Royale ». Quelques éléments céramiques caractéristiques permettent de distinguer plusieurs grandes phases d'occupation.

Pour la période néolithique et/ou le début des âges de Métaux, les découvertes concernent du mobilier céramique fragmenté (étude : A. Monnier, Inrap) qui s'ajoute à un outil en silex poli mis au jour dans une tranchée de 1990 à l'intérieur de la surface sondée en 2015.

Une deuxième phase d'occupation documentée démarre avec les phases initiale ou moyenne de la fin de l'âge du Bronze, reconnue dans le comblement d'une structure d'ensilage dans la partie orientale de ce diagnostic. A ce stade des données disponibles, on peut y associer le mobilier attribuable de manière plus large à la transition des deux âges des Métaux (Bronze final/Hallstatt) reconnus dans trois structures, dont une fouillée en 1990, voire une quatrième, recoupée par l'une des précédentes, toutes situées dans l'angle nord-est de la parcelle sondée, élargissant d'autant les indices reconnus en 2015.

C'est également le cas pour une phase d'occupation à la transition du premier au second âge du Fer (Hallstatt final/La Tène ancienne). Ce nouveau diagnostic met en évidence, pour cette phase d'occupation, une nouvelle installation de type habitat en son centre et deux structures profondes aux deux angles opposés de la partie septentrionale de la parcelle. Avec les indices

mis au jour en 2015, elles témoignent de la présence d'une occupation en plusieurs noyaux dans cette partie de la parcelle ZH 58.

La dernière phase d'occupation protohistorique attestée est centrée sur le second âge du Fer (La Tène moyenne/finale). Elle concerne plus particulièrement deux enclos quadrangulaires d'environ 9 m de côté dans le quart nord-ouest de ce diagnostic. Leur taille et leur morphologie orientent vers une occupation vraisemblablement funéraire, comme celle fouillée en 1999 au sud-ouest. Avec deux inhumations isolées (fouilles 2002 et 2004) et un enclos quadrangulaire plus grand (fouille 2002), ces nouveaux enclos constituent les principaux indices de cette phase typochronologique autour d'une installation fouillée en 2004.

À l'extrémité sud-est de ce diagnostic a été mis au jour un fossé orienté est/ouest (fossé 29) avec une interruption. Son tracé semble pouvoir être situé dans le prolongement du parcellaire gallo-romain fouillé en 2004 à l'ouest. Cette hypothèse n'est pas forcément contredite par la découverte, en position secondaire, d'éléments mobiliers datables de la période gallo-romaine, tardive surtout, dans la moitié occidentale de la surface sondée.

En ce qui concerne les vestiges médiévaux, ce nouveau diagnostic permet d'une part d'explorer l'extension septentrionale des structures détectées en 2015. D'autre part, il a permis de sonder un nouvel aménagement fossoyé crucial (fossé 30/31), celui qui relie les fossés du château de Longchamp au ruisseau de la Censière au nord, tout en illustrant certaines relations stratigraphiques, non seulement avec les aménagements dégagés en 2015, mais également avec le prolongement de ceux étudiés dans le cadre de la fouille réalisée à l'ouest. Il démontre en outre l'extension occidentale de la concentration de structures d'habitat fouillée alors de part et d'autre de ces fossés parallèles. À ces zones plus ou moins denses, s'ajoutent plusieurs indices relativement dispersés au sud de ces aménagements fossoyés : on y dénombre des structures quadrangulaires et circulaires, parmi lesquelles une structure d'ensilage qui a été sondée, une autre, fouillée en 1990, qui a livré de la céramique médiévale ; des groupements de structures de type

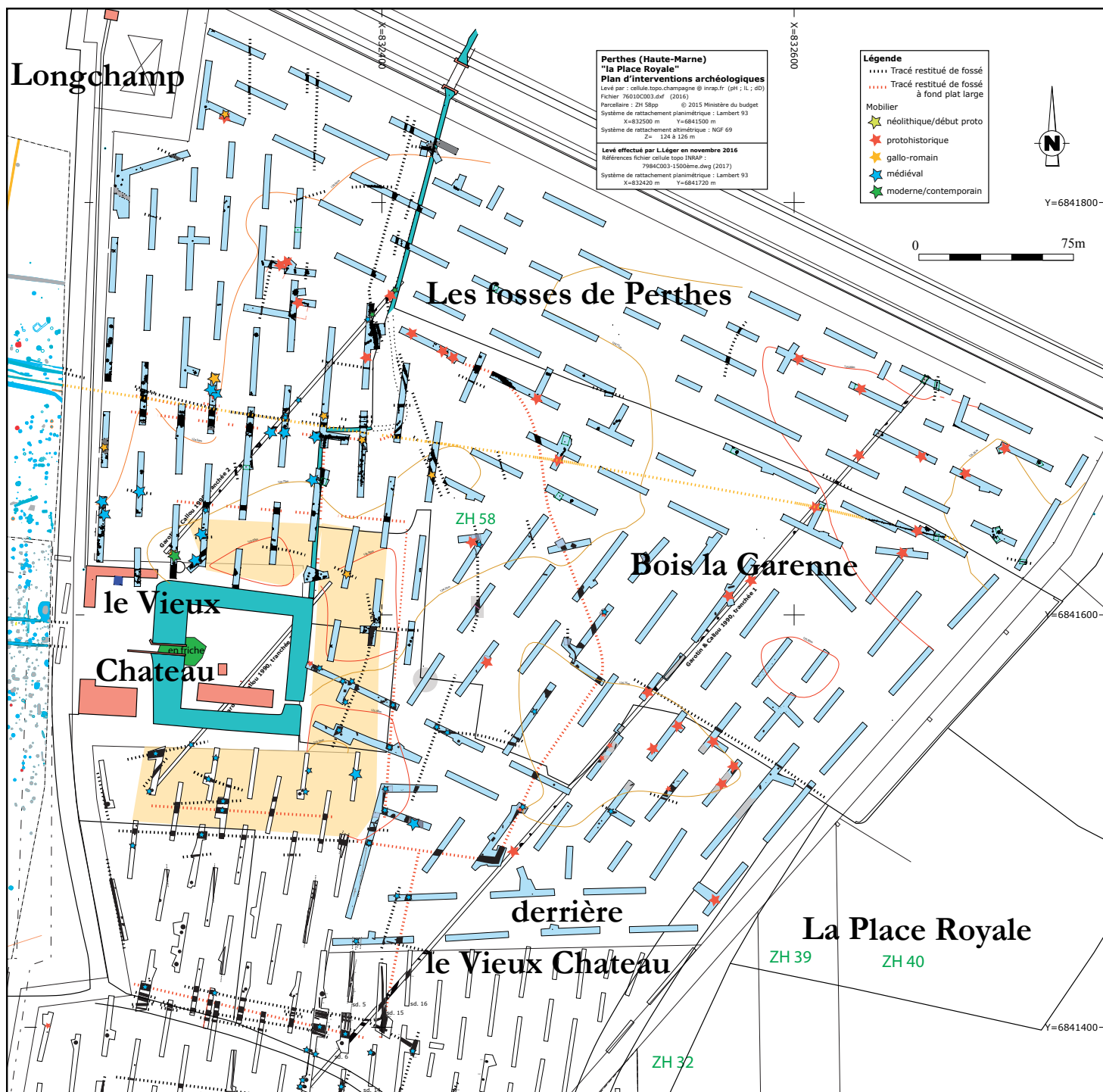


Figure 1 — Plan général avec les principaux résultats des interventions archéologiques autour du château de Longchamp avec essai de restitution de ses bâtiments (en rouge/orange), de ses fossés (en bleu) et des lieux-dits (en gras) d'après le plan cadastral de 1825 (cellule topographique Inrap, DAO G. Verbrughe).

trou de poteau, avec, à ce stade, un minimum de deux constructions sur au moins six poteaux, dont une auprès d'un aménagement du raccordement du fossé 30 aux fossés du château de Longchamp.

Dans l'angle sud-ouest, les vestiges archéologiques reconnus dans la tranchée 6 (voire Tr. 1 ?) suggèrent une ou plusieurs constructions au moins en partie en dur, potentiellement un bâtiment figurant sur le plan cadastral de 1825. L'étude du mobilier céramique, y compris celui mis au jour en 1990, démontre en outre la récurrence des éléments datables du bas Moyen Âge (XIII^e/XV^e au XVI^e s.) dans le quart sud-ouest de la surface sondée en 2016.

La période moderne est représentée, concernant le

mobilier céramique, par un fragment de panse mis au jour directement sous la couche de gravier rapporté. L'extension septentrionale de la zone concernée par cet apport corrobore l'hypothèse formulée dès 2003 d'un lien avec une délimitation fossoyée quadrangulaire. Interrompu au niveau du fossé 30, le fossé 36 y est raccordé par un drain constitué de tuiles canal gironnées marquées. Le profil, à fond plat large, de plusieurs tronçons de fossés sondés depuis 1990, invite à envisager l'hypothèse d'une fonction de délimitation d'un espace de type garenne.

Quelques éléments mobiliers en fer et en verre s'avèrent les témoins matériels d'une utilisation prolongée, jusqu'au XX^e s. du fossé 30/31/32.

Le site du « Mont Saint Pierre » à Champigny (Marne) de la fin de la Préhistoire à l'Antiquité

Nicolas GARMOND (Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims)

À l'occasion de la réalisation d'un lotissement sur la Commune de Champigny (Marne) dans la périphérie de Reims, une fouille archéologique préventive a été réalisée cette année par le service archéologie du Grand Reims. La fouille, entre des anciennes carrières, couvre une surface de 3,7 ha sur le versant gauche de la Vesle, sur le flanc du « Mont Saint Pierre ».

La zone fouillée s'étend sur une large part de la terrasse alluviale ancienne. Une grande bande de sables traverse le site (fig.1).

L'étude géologique, en cours, a permis de caractériser la présence d'une séquence stratigraphique du Pléistocène épaisse de plusieurs mètres. Si aucune occupation archéologique n'est associée à ces niveaux, cette séquence, originale dans un secteur surtout connu pour sa plaine crayeuse, demeure néanmoins remarquable et d'un grand intérêt géologique. Des limons blancs et des argiles oranges sont présents ailleurs sur le site ; ils constituent, avec les sables, l'encaissant où apparaissent les structures archéologiques.



Figure 1 — Vue aérienne de la zone A de la fouille de Champigny (Photographie ©Dominique Déhan).

La plus ancienne occupation mise en évidence est constituée d'au moins neuf fosses cylindriques, de tailles variées, réparties de manière disparate sur la pente du versant. Une de ces fosses a livré de nombreux microlithes, dont un triangle scalène, ainsi que des os de faune et des charbons. Il s'agit de toute évidence des vestiges d'une occupation du Mésolithique, en bordure de rivière, dont ne nous restent que les structures en creux.

Toujours sur la pente du versant, une importante occupation de la fin du Néolithique a été mise au jour. Elle se caractérise par les vestiges d'au moins quatre bâtiments d'une vingtaine de mètres de long (fig. 2), auxquels sont associés des départs de palissades, des lambeaux de sol, des structures de combustion et des fosses-dépotoirs. Le mobilier retrouvé est relativement abondant (céramique, silex, faune, meules, torchis et terre crue, industrie osseuse) et devrait permettre de bien documenter cette occupation qui semble relever du Néolithique final pré-Campaniforme (-2800/-2500 environ).

Plusieurs pièges de chasse (fosses en V-Y et en W) ont également été mis au jour sur le site. Deux ont livré des restes d'aurochs. Dans l'attente de leurs datations, ces vestiges sont probablement à attribuer à une autre phase du Néolithique, ou au début de la Protohistoire.

Plus tard, un vaste établissement palissadé est érigé sur le sommet du versant. Plusieurs phases, avec réfection des bâtiments et de la palissade, sont visibles. Au centre de l'enclos se dressait une grande habitation, de forme circulaire dans sa seconde phase. D'autres bâtiments annexes occupent l'espace interne des palissades. Le mobilier recueilli, relativement rare, ainsi que la typologie du site, permettent de l'attribuer au Hallstatt (-800/-450).

Enfin, au Bas-Empire (vers les IV^e - V^e s. après J.-C.), un nouvel établissement vient s'installer en bas de pente, le long de la rivière. Il est constitué d'au moins un grand bâtiment sur poteaux, de fossés, de fosses et de petites palissades. Le mobilier semble indiquer un statut plutôt aisé, mais la nature exacte de ce site reste encore à caractériser (s'agit-il d'un habitat ?).

Ce bref résumé dresse un premier tableau des nombreuses occupations mises au jour sur le site cette année. Les études, tant des édifices que du mobilier, devraient permettre de mieux comprendre et caractériser ces ensembles, dont plusieurs (notamment les plus anciens) offrent un potentiel important d'informations qui devraient s'insérer dans les problématiques régionales voire extrarégionales.

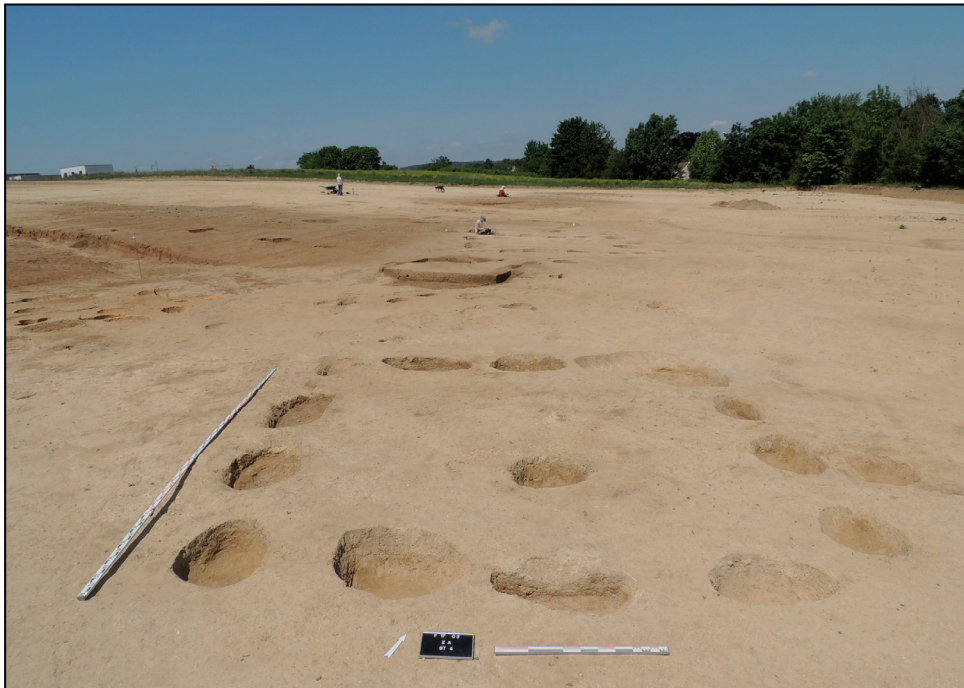


Figure 2 — Vue d'une maison néolithique en cours de fouille (cliché D. Binder, Grand Reims).

Les thermes gallo-romains de Warcq (Ardennes)

Julien BRUYÈRE (Conseil départemental des Ardennes,
cellule départementale d'Archéologie)

La fouille de Warcq « Simonelle, Sous le chemin de Tourne » s'est déroulée au printemps 2017 sur une surface de 3 400 m². Elle fait suite à un projet d'aménagement routier, qui relie l'autoroute A 304 à la route nationale RN 43 dans le département des Ardennes. Les vestiges gallo-romains se concentrent uniquement au nord-est de l'emprise sur près de 250 m². Ils forment plusieurs espaces maçonnés qui évoquent une partie des bâtiments d'une *villa* gallo-romaine (*pars urbana*). Les études de mobilier sont en cours, mais il semblerait que l'occupation s'étende du II^e s. au IV^e s. de notre ère.

Le site est situé en bas de pente à une altitude moyenne de 150 m NGF et à environ 500 m au nord de la rivière la Sormonne. D'un point de vue géologique, on observe dans la partie basse du site des marnes de Warcq (Sinémurien inférieur) tandis que la partie nord se compose d'une alternance de couches d'argile et de calcaires à gryphées (Sinémurien supérieur). La fouille a permis de mettre en avant l'existence de réaménagements : on distingue précisément 4 phases d'occupation.

Le premier état renvoie uniquement à la partie orientale des vestiges et comprend un espace ouvert et une cave. Ils occupent une superficie supérieure à 70 m² avant de disparaître sous la berme d'emprise. L'espace ouvert, situé dans la partie sud, prend une forme rectangulaire circonscrite par des maçonneries, bâties en parement blocage, larges d'un mètre. La cave offre une surface de 15,75 m² (4,50 x 3,50 m hors murs). Elle est accessible par une volée de 5 marches, monolithes calcaires d'une épaisseur moyenne de 0,30 m. Les maçonneries sont conservées sur près de 1,80 m de hauteur. Les parements sont en *opus vittatum* avec des joints tirés au fer. Les différents murs de la cave sont agrémentés de niches voûtées. Le mur nord est doté d'un soupirail.

La seconde phase d'occupation est matérialisée par un édifice thermal constitué de 3 pièces et de 2 pièces de service. Ce balnéaire, de forme allongée, vient s'appuyer sur le mur occidental de la phase précédente. Les pièces de bains, toutes en enfilade, offrent les mêmes dimensions soit 3,30 m de long pour 2 m de large, excepté le *frigidarium* qui se distingue avec une longueur de 5,50 m. Le système

de chauffage était assuré par le *praefurnium*. Cette pièce (3,30 m de long pour 1,50 m de large), destinée à faire du feu, est précédée d'un tout petit espace en forme de « L » (2 m x 1,50 m) qui devait servir simplement d'accès au personnel. La présence de mortier de tuileau (1,30 m x 1 m) sur le sommet du canal de chauffe évoque la possibilité d'une réserve d'eau chaude. Le *caldarium* et le *tepidarium* offrent un excellent niveau de conservation.



Figure 2 — Vue des thermes en cours de fouille (cliché CDo8).

Ces deux pièces sont bâties sur des hypocaustes encore en place. L'implantation ainsi que les dimensions des pilettes diffèrent entre les 2 salles. Elles sont de forme carrée pour le *tepidarium* et de dimensions variables pour le *caldarium*. La circulation de l'air entre la pièce chaude et la pièce froide s'effectue au moyen de deux passages dans le mur. Les tubulures sont disposées contre 3 des 4 murs de chaque pièce. Le mur occidental, non pourvu de *tubuli*, servait d'appui à un bassin en mortier de tuileau. Les ornements des salles consacrées aux bains étaient composés pour l'essentiel de marbre. On peut mentionner la présence de marbre blanc sur les murs et l'utilisation de décors stylisés avec une palette restreinte de marbres pour les sols.

La troisième phase d'occupation du site correspond à l'agrandissement du *frigidarium* aux dépens de la cave, dont il est impossible de dire si elle était abandonnée à ce moment-là. La pièce froide prend alors une forme rectangulaire de 3,80 m de long pour 2,90 m de large (sans compter la piscine). La partie orientale est composée d'une banquette occupant

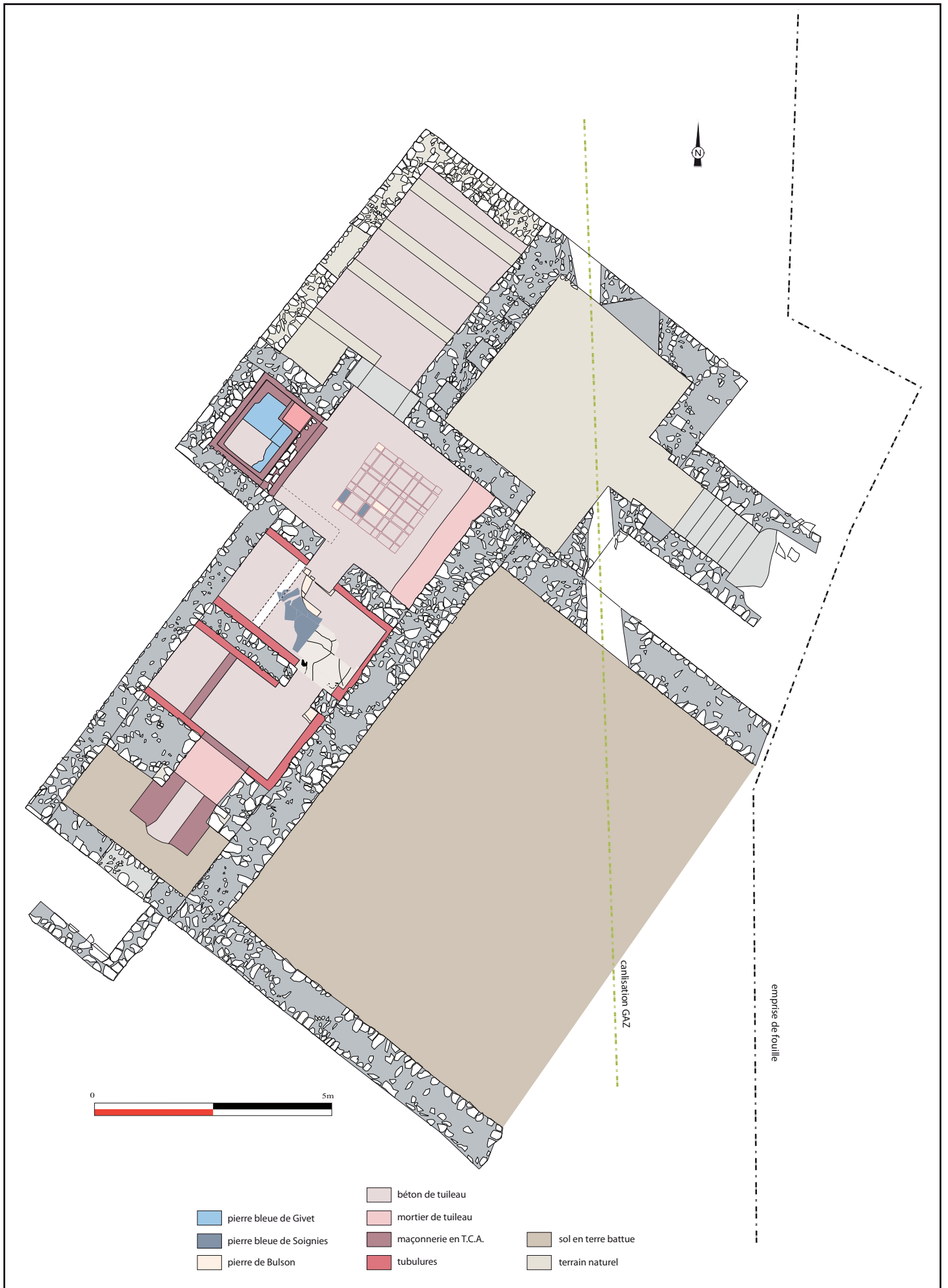


Figure 1 — Plan masse des vestiges (DAO CD o8).

l'intégralité du mur. Le sol est particulièrement bien conservé avec la présence partielle d'un *opus sectile*. Cet aménagement de sol, constitué d'un assemblage de dalles de marbre carrées et rectangulaires de diverses couleurs, renvoie à un exemplaire identique trouvé dans la *villa* de Damblain dans les Vosges (Boulanger, 2012).

Le dernier agencement est effectué dans la partie septentrionale du balnéaire avec l'apparition d'un vestiaire. Il prolonge les murs de la cave et vient s'insérer en amont de la pièce froide. Il se présente sous la forme d'une pièce rectangulaire de 4 m de long pour 2,70 m de large (hors mur). L'entrée, large d'un mètre, s'effectue par l'ouest.

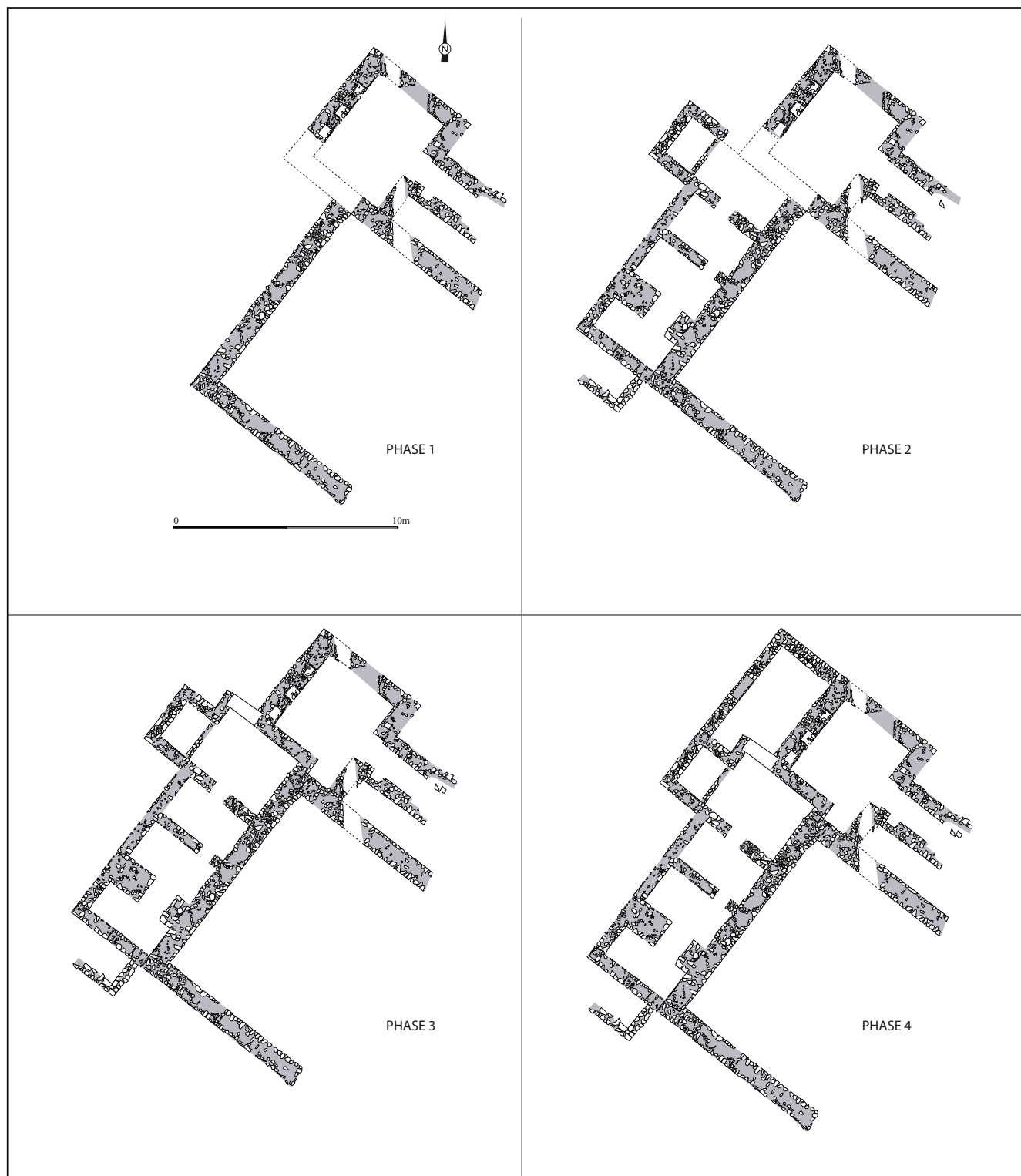


Figure 3 — Les différentes phases d'occupation (DAO CD o8).

Les niveaux de sol ne sont pas conservés mais on observe néanmoins un niveau de préparation caractérisé par une couche de béton de tuileau épaisse d'une dizaine de centimètre. Elle a pour particularité d'être entrecoupée par quatre tranchées transversales de 0,30 m de large et 0,20 m de profondeur. Ce système laisse à penser qu'il pourrait être le négatif d'une structure en matériaux périssables (lambourdes de plancher ?). Cette nouvelle construction est légèrement surélevée par rapport aux bains, on passe de l'*apodytorium* au *frigidarium* en descendant une marche.

Depuis 20 ans, l'apport de l'archéologie préventive renouvelle nos connaissances sur le thermalisme au nord du territoire rème. En effet, les travaux liés au projet autoroutier ont permis de mettre au jour deux autres bâtiments thermaux privés dans les Ardennes.

Ces découvertes récentes permettent de replacer les thermes de Warcq dans un contexte régional. Le parcours du baigneur à Warcq se caractérise par un aller-retour, soit un itinéraire rétrograde. Ce type de plan se retrouve tant en France (Damblain) qu'en Belgique (Chastrès, Furfooz). Ce choix architectural,

qui se traduit par un plan longitudinal, engendre une symétrie et une harmonie intérieure (Deru, 1994). L'autre particularité du balnéaire de Warcq réside dans le fait qu'il soit accolé à la *villa*. Cet agencement est relativement répandu localement avec les exemples de Novy-Chevrières et de Signy-l'Abbaye. Cette disposition permet au bâtiment thermal de se situer à l'ouest du logis et ainsi profiter d'une bonne exposition au soleil.

Bibliographie

BOULANGER K., 2012 — *La villa à la Néréide*. Rapport final d'opération, Metz, 2012.

BRULET R. (dir), 2008 — *Les Romains en Wallonie*. Éditions Racine.

DEGBOMONT J.-M., 1994 — *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place St-Lambert à l'Aula Palatina de Trèves*. ERAUL, 17, Liège, 1994.

DERU X., 1994 — *Les bains publics et domestiques dans la cité des Tongres*. Documents d'Archéologie Régionale 4, Louvain-la-Neuve.

Les chantiers de 2016 et 2017 à l'ancienne abbaye de Morimond (Haute-Marne) : nouvelles avancées, nouvelles perspectives

Benoît ROUZEAU (LAMOP UMR 8589)

Les campagnes 2016 et 2017 ont consisté en un sondage d'une semaine la première année et 9 jours de fouille la seconde. Rappelons en liminaire que l'abbaye a bénéficié de 10 campagnes de fouilles et de relevés entre 2003 et 2014 d'une moyenne de 15 jours par an. Après une interruption liée à la publication des résultats, le manuscrit est désormais entre les mains des Presses universitaires de Lorraine, une reprise des investigations s'imposait à plus d'un titre. Tout d'abord la limite sud-ouest de l'hôtellerie n'était qu'imparfaitement restituée par la fouille et les prospections géophysiques. Ensuite, l'organisation interne entre deux bâtiments du complexe (B et D) nécessitait des éclaircissements et pour finir nous avions besoin de vérifier la poursuite de l'étagement du site.

En 2016, le sondage de 72 m² (18 m x 4 m) avait un objectif principal, celui d'atteindre les limites sud-ouest du complexe de l'hôtellerie, particulièrement du bâtiment D (fig. 1). Cet objectif a été atteint avec la mise au jour du mur pignon du bâtiment D. La campagne a permis de préciser l'organisation interne de ce bâtiment : la cloison parallèle au mur gouttereau, plus tardive, n'est pas chaînée avec le mur pignon sud (1170-1180), mais a fonctionné avec lui. L'étagement du site se confirme et les salles les plus au sud du bâtiment A possèdent un niveau de circulation bien au-dessus des salles aval vers le nord. Le gradient n'est pas évident à préciser car la salle sud-ouest, la seule dont nous possédons entièrement le mur gouttereau, a été arasée jusqu'aux fondations, l'ensemble des moellons du mur ayant été récupéré.

En outre, ce sondage a permis de mettre au jour l'angle sud-est du bâtiment E dallé de terre cuite et il a permis de préciser sa superficie avoisinant les 150 m². L'angle sud-ouest du sondage livre aussi de nouvelles structures dont certaines sont prises dans la berme. Ces dernières, qui appartiennent à des bâtiments, ne sont pas pour l'instant clairement identifiées. Elles sont peut-être à lier avec des éléments ayant appartenu à la porterie médiévale. Le mobilier mis au jour est peu important, tout au plus peut-on signaler des médailles mariales des XVII^e s. et début XVIII^e s. livrées par un niveau de démolition d'époque

moderne, scellant les destructions tardo-médiévales.

La fouille de 2017 (fig. 1 et 2) avait pour objectif de finaliser la fouille du bâtiment E et de reprendre ponctuellement certaines zones du sondage. Le bâtiment E est très largement dégagé, seule une toute petite partie étant encore enfouie au sud-ouest du fait d'une structure postérieure qui le recouvre partiellement. Elle confirme l'hypothèse d'un bâtiment en long, rectangulaire, perpendiculaire au Flambart canalisé, et sub-parallèle au bâtiment D. d'une superficie de 150 m².

La fouille a aussi permis de mettre au jour un drain en bois de chêne (fig. 3) qui parcourait la salle en son centre, du sud vers le nord pour rejoindre le grand égout. Cette conduite d'eau potable s'installe dans un niveau de colluvions et d'alluvions qui est creusé pour l'occasion. Des montants ronds, de 15 à 20 cm de diamètre, des troncs quasiment complets sont installés de part et d'autre de la tranchée. L'espace ainsi dégagé est recouvert par un linteau plat assez épais d'une dizaine de centimètres.

La conduite est calée de chaque côté par des fragments de TCA ou de grès du rhétien. L'ensemble est recouvert de dalles de pierres en grès. Le tout lui-même juste en dessous du dallage en terre cuite de la salle. La fouille a permis de montrer que la conduite était en cours de réparation quand le bâtiment fut abandonné, une grande partie des dalles en terre cuite et des linteaux en pierre ayant été démontés pour une réparation qui n'intervint pas. La partie en aval de la conduite n'a pas été conservée du fait des mauvaises conditions de conservation du bois.

Les datations dendrochronologiques des linteaux, effectuées par Willy Tegel, indiquent une date de 1238 +/- 10 ans. Elles confirment que la conduite est réalisée en une seule fois et que l'hôtellerie s'étend au-delà de son bâtiment d'origine (A et D) vers l'ouest avec ce bâtiment (E), en complément de l'extension vers l'Est (bâtiment C).

La destruction de ce bâtiment ou tout du moins son abandon est datable par quelques artefacts (poids monétaire au ducat d'or de Ferdinand et Isabelle les rois très catholiques) qui confirment l'extrême fin du XV^e s. ou le tout début du XVI^e s.

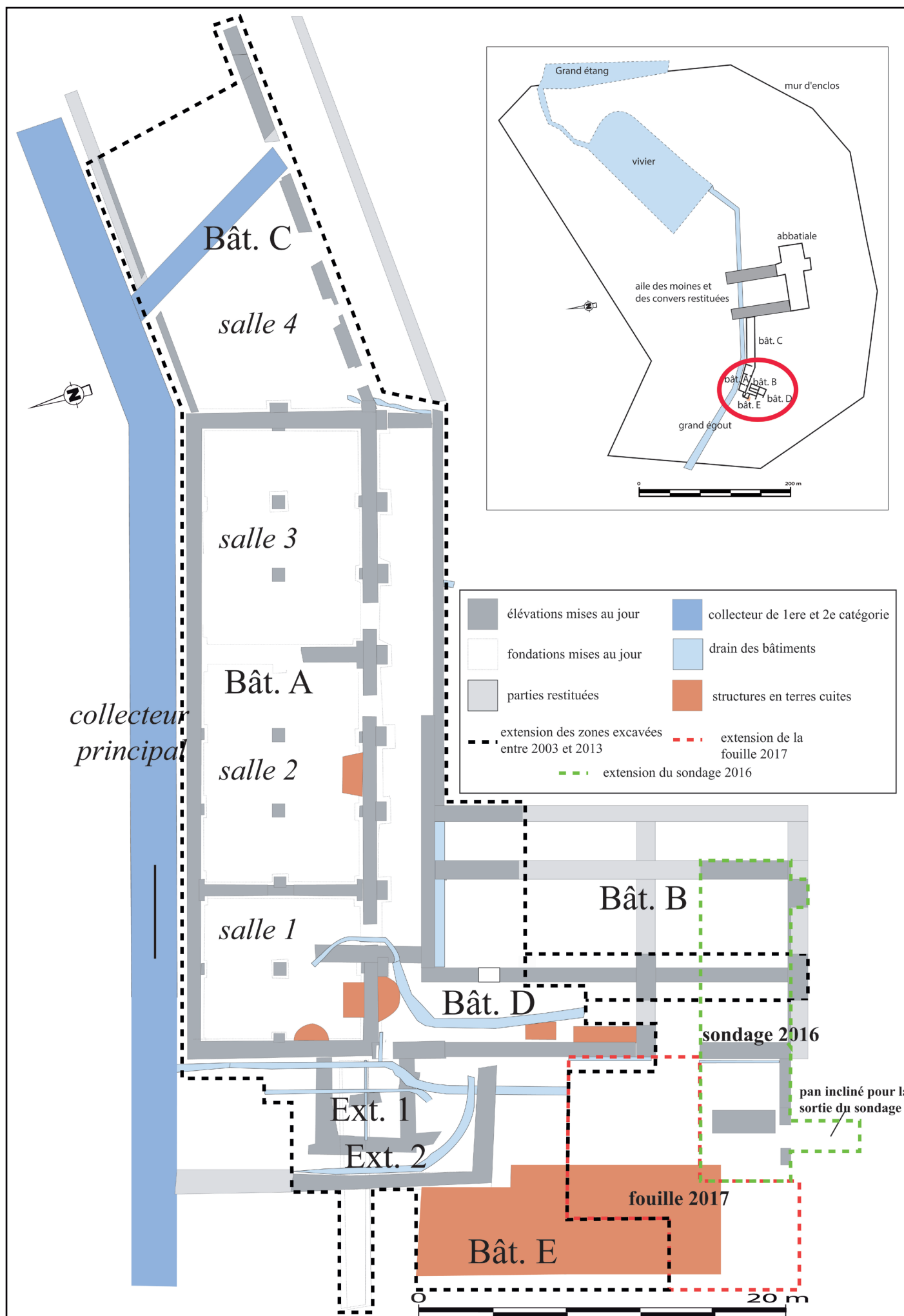


Figure 1 — Plan général et ouverture 2017 (DAO B. Rouzeau).

Les deux années de fouilles ont livré dans l'égout jouxtant l'extérieur du bâtiment D de nombreux fragments osseux qui conservent des traces de découpe. Cela renforce l'hypothèse que, dans le bâtiment D, on préparait des aliments pour la cuisine de l'hôtellerie. De la même manière et renforçant cette hypothèse, un point d'accès à l'eau potable, un puits quadrangulaire, a été partiellement fouillé entre les bâtiment B et D. Les nouveautés de 2017 résident en un mur et une structure circulaire qui ont été mis au jour à 30 cm au-

dessus du sol de ce bâtiment E, dans l'angle sud-ouest de la fouille, mais partiellement dégagés car encore pris dans la berme ouest. Le mur est légèrement incurvé. Il coupe un ancien drain et possède, en son centre, les traces d'une ouverture. La structure circulaire pourrait correspondre à la base d'une tour de défense (fig. 2). Cela semble trop étroit pour un colombier. La margelle basse d'un diamètre inférieur à la structure se retrouve dans les tours de défenses en Lorraine.



Figure 2 — Vue générale du chantier (cliché L. Thomas).

Malheureusement, peu de matériel datant a été trouvé dans cette dernière zone. Néanmoins on peut imaginer un chantier de mise en défense de la porterie dont on s'est beaucoup rapproché à l'extrême fin du XV^e s. ou au tout début du XVI^e s. quand le bâtiment E est abandonné, au moment où l'abbaye est soumise à des saccages répétés.

En conclusion, la poursuite et la fin de la fouille du complexe de l'hôtellerie s'impose. De même, la compréhension des diverses structures hydrauliques mises au jour et identifiées en 2017 est nécessaire. Avec la fin de la fouille de ce complexe, la question des axes de circulation dans l'abbaye médiévale est posée. La probable tour de défense invite à la réflexion sur la porterie médiévale, mais c'est une autre histoire, les moines ayant reconstruit une porterie à proximité au XVIII^e siècle.



Figure 3 — Le drain en chêne (cliché B. Rouzeau).

Blignicourt « Le Haut de la Cour - Les voies de Brienne » (Aube). Un large spectre d'occupations en plaine de Brienne

Sébastien CHAUVIN (Inrap - Grand Est)

La commune de Blignicourt se situe dans la plaine de Brienne, au cœur de la Champagne humide, à environ 6 km au nord de Brienne-le-Château. Le secteur forme l'extrémité septentrionale d'un glacis alluvial, délimité par les cours d'eau de la Voire et de la Brévonne, à une altitude moyenne de 117 m NGF. En préalable à une carrière d'extraction de gravier, un diagnostic archéologique s'est déroulé de septembre à octobre 2014, sur une surface de 22,3 ha (A. Guiblais-Stark, 2015). Les résultats ont donné lieu à une prescription de fouille sur deux secteurs distants de 300 m (fig.1). Le secteur 1 de 2,5 ha se situe sur le côté est du terrain (116 m NGF). Le secteur 2 de 1,8 ha est implanté à l'extrémité ouest du terrain (117 m NGF).

La fouille

Elle s'est déroulée de septembre à décembre 2016. Un millier de faits ont été numérotés.

Les vestiges les plus anciens remontent au Paléolithique final. Une armature retrouvée dans le comblement d'une fosse est datée par C14 du Mésolithique ancien.

Quelques fosses en Y sont présentes sur le terrain. La datation des charbons contenus dans les comblements vont du Mésolithique récent au Bronze moyen.

De nombreux silex ont été recueillis dans la totalité des phases reconnues. Le type de mobilier indique une fréquentation des lieux pendant tout le Néolithique voire au début du Bronze ancien.

Seul un puits est daté par C14 du Néolithique ancien. Une sépulture campaniforme a été fouillée en limite d'emprise est. Il s'agit d'une jeune femme de 18 à 20 ans, inhumée est-nord-est/ouest-sud-ouest. Reposant sur son côté gauche, les membres supérieurs et inférieurs sont fléchis (fig.2). Un gobelet à profil en S de type AOC (All over cord impressed) se trouvait à ses pieds, associé à un important assemblage lithique. Une occupation groupée de la phase moyenne du Bronze final a été étudiée dans le secteur 2. Elle se compose de fosses polylobées, silos, fosses contenant de nombreux rejets céramiques et lithiques.

Le premier âge du Fer est présent sur l'ensemble de la fouille, représenté par des fosses polylobées, des silos et des puits.

À la fin de La Tène D, des greniers (C14), des fosses et des puits sont implantés sur un espace limité. Un parcellaire et des unités de stockage s'organisent à l'époque augustéenne et perdurent jusqu'au III^e s. De nombreux puits sont creusés, dont l'un est daté par dendrochronologie de 60 ap. J. - C. (fig.3).



Figure 2 — Ortophotographie de la sépulture (cliché P. Huard © Inrap).



Figure 3 — Le puits boisé (date d'abattage 60 ap J.-C. ; cliché © Inrap, équipe de fouille).

Au cours de la période flavienne, une importante activité du travail du fer est reconnue au travers des rejets métallurgiques comblant des fosses et des puits. Un bâtiment est associé à cette activité de forge.

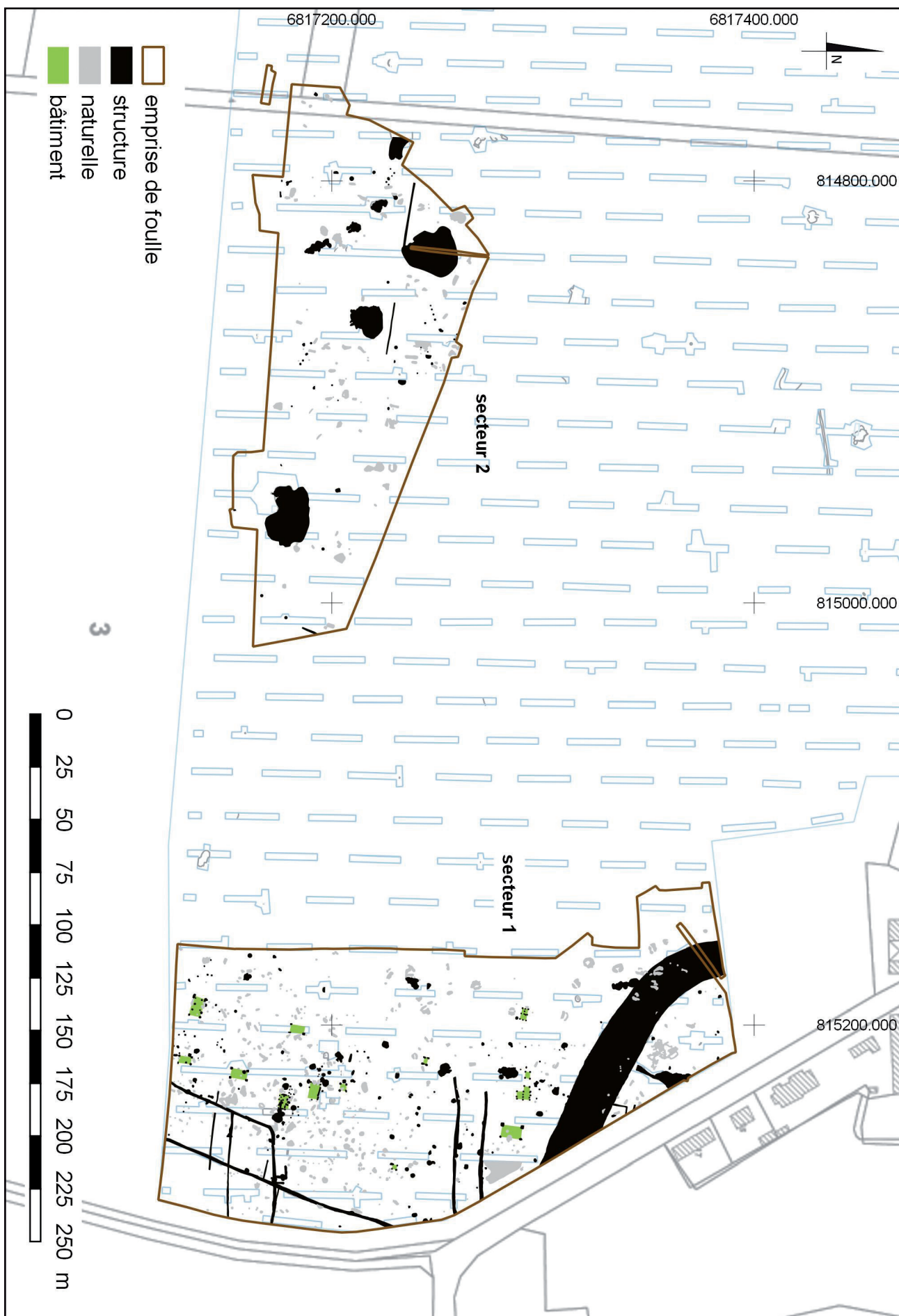


Figure 1 — Plan d'ensemble des vestiges archéologiques sur fond du diagnostic 2014 (DAO S. Chauvin).

Le Moyen Âge est présent sous la forme d'un fond de cabane et d'un puits. Le chemin, vu au diagnostic, contourne le hameau de Rotrate au sud-ouest. Le passage d'un détecteur à métaux a livré près de deux cents objets en fer (clou, pièce de harnachement, fer à cheval). Ce chemin n'est pas inscrit sur le cadastre Napoléonien de 1811 ni sur les suivants.

Conclusion

Les fouilles les plus proches sont celle de Rosnay l'Hôpital, effectuées dans les années 90 jusqu'à 2012. Des occupations de la fin du premier âge du Fer et du début du second y ont été reconnues sur des surfaces remarquables. Le territoire de Blignicourt était une zone non impactée par l'archéologie préventive. Ce secteur est en passe de devenir le nouveau grand bassin d'exploitation régional de gisements alluvionnaires de granulats

Bibliographie

ALLARD P., en préparation — L'industrie lithique du site de Blignicourt, *in* Chauvin *et al.* (en préparation), *Blignicourt « Le Haut de la Cour - Les voies de Brienne » (Aube). Un large spectre d'occupations en plaine de Brienne*. Rapport

de fouille archéologique, Inrap.

CHAUVIN S., en préparation — *Blignicourt « Le Haut de la Cour - Les voies de Brienne » (Aube). Un large spectre d'occupations en plaine de Brienne*. Rapport de fouille archéologique, Inrap.

DELOR-AHÜ A., — Étude du mobilier céramique antique du site de Blignicourt, *in* Chauvin *et al.* (en préparation).

GUIBLAIS-STARK A., 2015 — *Blignicourt (Aube), «Le Haut de la Cour»*. Rapport de diagnostic, Inrap GEN, Metz, 2015. 230p.

JAGOU B., en préparation — Étude paléométallurgique du site de Blignicourt, *in* Chauvin *et al.* (en préparation).

MONNIER A., en préparation — Étude du mobilier céramique protohistorique du site de Blignicourt, *in* Chauvin *et al.* (en préparation).

SALANOVA L. et TCHEREMISSINOFF Y. (dir.), 2011 — *Les sépultures individuelles campaniformes en France*. XII^e supplément à *Gallia Préhistoire*, CNRS éditions, Paris, 238 p.

THIOL S., en préparation — Étude anthropologique de la sépulture campaniforme du site de Blignicourt, *in* Chauvin *et al.* (en préparation).

Juniville « Les Ponsiaux » (Ardennes) : un établissement rural palissadé du premier âge du Fer

Delphine RAVRY (Eveha - Troyes)

Le site est localisé dans le département des Ardennes à 35 km au nord-est de Reims. L'opération archéologique réalisée lors de l'été 2016 a porté sur 1,3 ha répartis sur deux secteurs de surface sensiblement identique, couvrant les périodes chronologiques du premier âge du Fer et de la Première Guerre mondiale.

Ce site de la Champagne crayeuse est installé sur un terrain dont l'altitude moyenne oscille entre 94 m et 100 m NGF, avec un léger pendage nord/sud. Dans un rayon de 500 m se trouvent deux cours d'eau : la Retourne, un affluent de l'Aisne, et le ruisseau des Pans.

Cette présentation se focalise sur l'occupation protohistorique du secteur sud constituée d'un établissement palissadé hallstattien. Les éléments de datation obtenus par l'étude céramique et par l'analyse radiocarbone, ainsi que le très faible recoupement des structures, mettent en évidence une période d'occupation assez courte.

L'architecture et l'organisation de l'espace

Cet établissement rural compte une quinzaine de bâtiments sur poteaux, organisés au sein d'un enclos qui mesure 56,50 m de long dans son axe sud-ouest/nord-est et 46,85 m de large pour l'axe nord-ouest/sud-est, soit une surface de 2 300 m². En regard des établissements similaires connus en Champagne, celui de Juniville est plutôt petit, les enclos de ce type oscillant entre 2 500 et 5 500 m² (Desbrosse *et al.*, 2012, p. 9).

Le fossé de palissade dessine un pentagone aux angles doux, dont la pointe est orientée au nord-est. Cette forme est relativement exceptionnelle, puisque dans 90 % des cas le tracé de ces enclos offre un plan quadrangulaire. Son creusement en U est régulier sur l'ensemble de son tracé, bien que très arasé par endroit. La largeur maximale conservée est de 0,62 m pour une profondeur maximale conservée de 0,38 m.

Deux grandes coupes longitudinales ont été réalisées pour tenter de mettre en évidence les traces des poteaux de la palissade. Mais à l'instar de ce qui a été vu sur des sites semblables, aucun alignement de

trous de poteau n'est visible (Desbrosse *et al.*, 2012, p. 9).

Cet enclos compte trois aménagements. Deux portes monumentales construites sur 6 poteaux, qui délimitent respectivement un espace rectangulaire de 4,90 m par 2,95 et de 5,80 m par 3,05 m. Au sud-est se trouve une interruption du fossé, large d'une soixantaine de centimètres. Ces ouvertures sont installées sur la façade orientale, en regard des cours d'eau tout proches.

L'espace interne est occupé par 13 bâtiments sur 4 et 6 poteaux (de type grenier), ainsi que 4 bâtiments plus vastes (UA 18, 19, 23 et 24 bis). Ces constructions sont distribuées le long de la palissade, à environ 3,50 m en retrait de celle-ci. Ils dessinent une couronne autour d'un espace central vide de 890 m². Cette étendue peut avoir servi de zone de pacage, de verger ou de jardin. Mais aucune trace ne persiste concernant sa vocation.

On trouve aussi deux fosses circulaires d'un mètre de diamètre qui ont potentiellement pu servir de fosse de stockage. À l'extérieur de l'enclos, des bâtiments sur 4 et 6 poteaux, de même module, sont localisés au nord-est de la palissade.

Le mobilier

Sur l'ensemble du site, le mobilier est extrêmement indigent. Concernant la faune, les conditions de conservation sont très mauvaises, et les os sont friables et altérés. Le fossé 201, 5 trous de poteau et un chablis fournissent 32 restes dont 10 sont déterminés, pour un poids total de 178,7 g. Cet assemblage est composé d'ossements appartenant aux mammifères de la triade (bœuf, capriné, porc).

Le corpus céramique est tout aussi restreint et fragmenté. Sur la phase sud, seules sept structures ont livré un mobilier datable. Ces structures totalisent 211 restes pour 2,18 kg et sont centrées sur le Hallstatt moyen/final et la transition avec La Tène ancienne. L'essentiel des vestiges reste sans proposition de datation fine puisqu'il s'agit d'une faible quantité de mobilier, très fragmenté, attribuable à la Pré-Protohistoire.

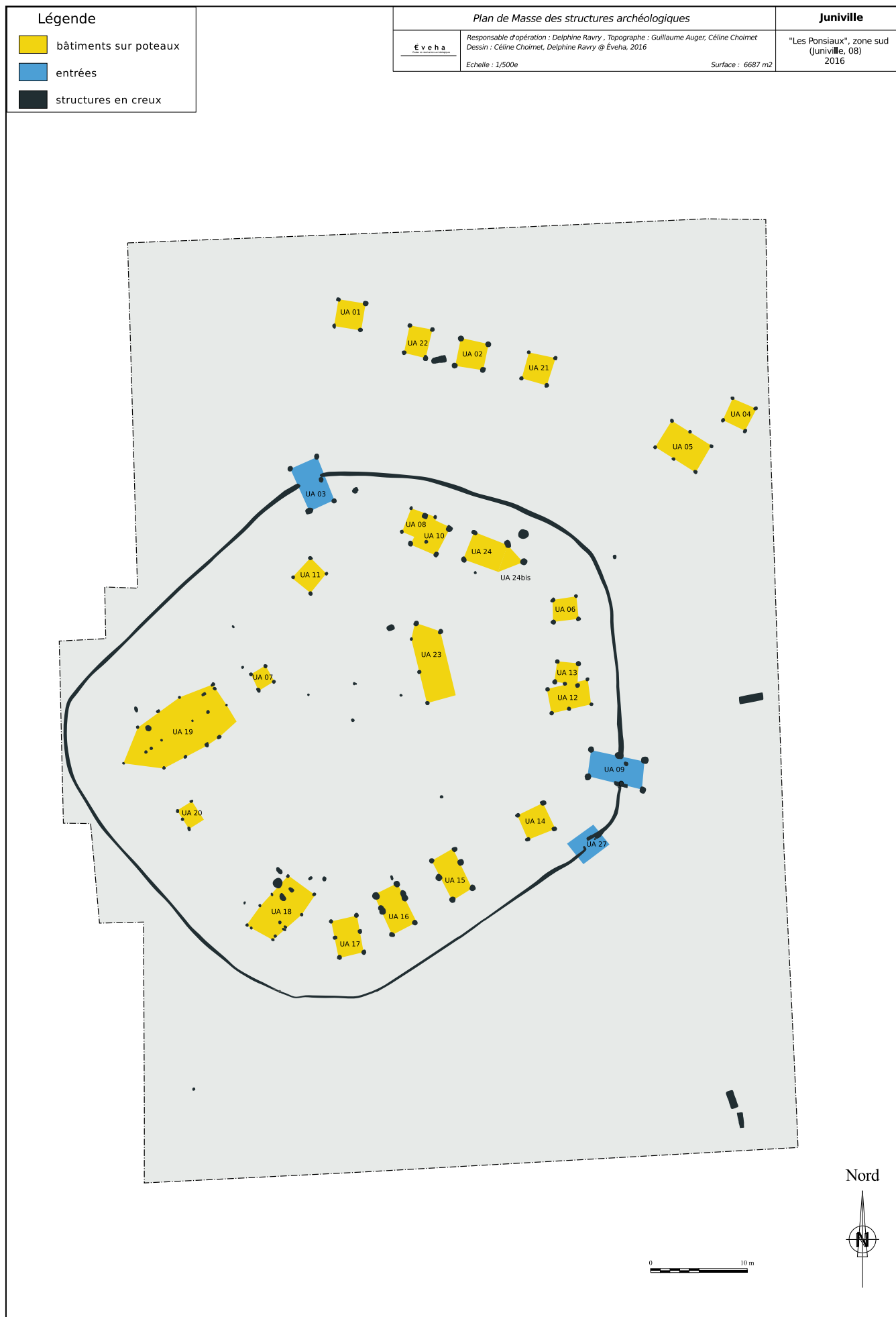


Figure 1 — Plan général du site avec mise en évidence des UA (DAO C. Choimet et D. Ravry).

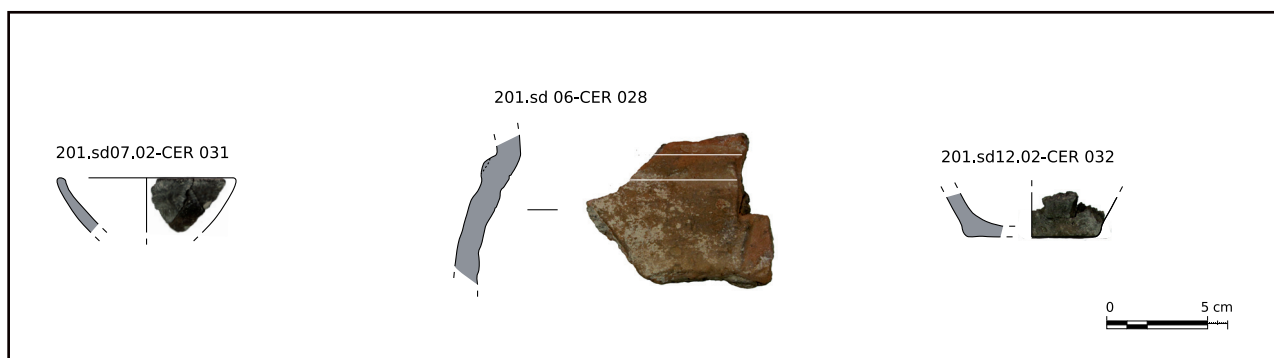


Figure 2 — Exemples de céramiques hallstattiennes, issues du fossé 201 (étude et dessins, E. Chaillot, Eveha).

En vue d'une étude carpologique, le site a fait l'objet d'un programme de prélèvement extensif sur l'ensemble des structures identifiées. Seize prélèvements provenant de la zone sud ont été étudiés, mais les assemblages se sont révélés extrêmement pauvres. Le seul trou de poteau ayant livré des grains de céréales carbonisées est la structure 232. Il contenait de l'orge vêtue, du blé dont de l'épeautre, et de l'avoine. La majorité des échantillons a livré quelques semences non carbonisées, peut-être anciennes. Il s'agit d'espèces classiques qui colonisaient champs cultivés et espaces anthropisés (laiteron, plantain, mercuriale annuelle, etc.). Certaines semences non carbonisées sont clairement récentes et les indices de bioturbation sont abondants (nombreuses racines et mollusques terrestres).

Outre cet établissement hallstattien, ont été mis au jour trois fosses rectangulaires avec des dépôts de carcasses animales, une grande fosse quadrangulaire et un petit fossé. Ces vestiges viennent compléter un corpus déjà riche dans le secteur pour la période de la Première Guerre mondiale.

Bibliographie

DESBROSSE V., RIQUIER V., BOCQUILLON H., KASPRZYK M., 2012 — Les établissements ruraux palissadés hallstattiens en Champagne. In Schönfelder M., Sivers S. (dir.). *L'Âge du Fer entre Champagne et vallée du Rhin*, May 2010, Aschaffenburg, Allemagne. Römisch-Germanischen Zentralmuseums, pp. 3-27.

La fouille de Marcilly-sur-Seine « La Pièce des Lièvres », Zone C (Marne) : réflexions autour d'une sépulture atypique du second âge du Fer

Aurore LAMBERT et Gaël CARTRON (Eveha - Troyes)

Une fouille a été réalisée en 2016 par le bureau d'études Eveha sur la commune de Marcilly-sur-Seine (Marne), au lieu-dit « La Pièce des Lièvres », préalablement à l'extension d'une carrière de granulats. Ce terrain de 1,76 ha est situé dans la plaine alluviale de la Seine, à 2 km au sud de la confluence de ce fleuve et de l'Aube. Une mince couche de terre végétale recouvre le substrat alluvial ancien, qui se caractérise ici par un sédiment sablo-graveleux silico-carbonaté emballé dans une matrice sableuse à sablo-limoneuse.

Plusieurs phases d'occupation ont pu être discernées sur cette parcelle, soit par le biais du mobilier archéologique, soit par celui de datations radiocarbone.

Les vestiges les plus anciens rencontrés sur ce terrain sont deux fosses profondes mésolithiques, découvertes près de trois enclos fossoyés circulaires vraisemblablement aménagés au Néolithique final. Un bâtiment circulaire sur poteaux mis au jour près de l'angle sud-est de l'emprise peut, quant à lui, être attribué au Bronze ancien ou moyen. Par ailleurs, deux des quatre dépressions naturelles présentes sur ce terrain ont piégé du mobilier céramique du Bronze final. Près de l'angle sud-ouest de la zone étudiée, un petit bâtiment sur quatre poteaux et un groupe de fosses creusées sur le bord d'une de ces dépressions appartiennent vraisemblablement à La Tène moyenne. Le comblement basal de ces fosses renfermait notamment de nombreux restes de fruits imbibés (prune domestique, prunelle, sureau noir, raisin, noisette et figue). L'occupation perdure durant La Tène finale, puisque deux petits bâtiments à quatre ou six poteaux sont érigés à cette époque, tandis que les fosses mises en évidence dans l'angle sud-ouest du terrain sont définitivement scellées au cours de ces siècles. Enfin, l'époque romaine est représentée par un long fossé sinueux traversant l'emprise sur toute sa largeur.

Cette opération a notamment permis de découvrir une sépulture près de la bordure ouest de l'emprise. La structure interpelle par la position particulière du défunt, assis dans une fosse. Elle s'inscrit dans la strate de remplissage terminal d'une petite dépression naturelle, près d'autres structures en creux.



Figure 1 — La sépulture laténienne (cliché E. Javelot).

Une datation radiocarbone a été effectuée grâce au prélèvement d'un os humain. Elle date ce sujet de 2085 ± 30 BP (Poznań, Poz-91122), entre 193 et 40 avant notre ère (calibré), soit durant La Tène C-D.

Bien que ce type de structure soit attesté durant le second âge du Fer sur plusieurs sites à travers la France et la Suisse, il reste malgré tout peu commun. La plupart sont datés des III^e-I^{er} s. avant notre ère. Chaque groupe partage quasiment les mêmes caractéristiques. Il s'agit de mises en scène stéréotypées que l'on retrouve à travers de grandes distances sur des sites dont la fonction est parfois reconnue comme cultuelle, sans impact des cultures locales. Ce traitement funéraire est réservé à un faible nombre de sujets, tranchant avec les pratiques funéraires plus « régulières ».

Notre sujet possède plusieurs caractéristiques communes avec ceux recensés jusqu'ici : un sexe biologique masculin, une maturation osseuse adulte, une position agencée et hyper contractée, l'absence de mobilier, une décomposition en espace colmaté et une inhumation primaire individuelle en pleine terre sans trace d'un contenant rigide.

Le sujet inhumé en position « assise » s'inscrit donc dans une tradition qui, bien que peu commune, est documentée de manière récurrente sur un large territoire.

La mise en scène stéréotypée et répétée, semble transcender les différences culturelles gauloises locales tout en étant liée à des pratiques culturelles dont l'intentionnalité nous échappe.

Archéologie sur le gazoduc « Val de Saône » en Haute-Marne : premiers résultats

Stéphane ALIX, Lucie CHRISTIN*, François COUPARD*, Antoine GUICHETEAU*, Régis LABEAUNE*, Johan LECORNUÉ*, Thomas LE SAINT QUINIO*, Stéphanie MOREL-LECORNUÉ*, Gaëlle PERTUISOT, Perrine TOUSSAINT**, Grégory VIDEAU* (*Inrap Bourgogne Franche-Comté, ** Inrap Grand Est)*

L'exploration d'un « désert » archéologique

Le projet de construction d'un gazoduc reliant Dunkerque à Fos-sur-Mer impacte plusieurs milliers d'hectares du territoire national selon un axe nord-sud. La région Grand Est est concernée par les travaux d'un premier segment dit « Arc de Dierrey », réalisés en 2013-2015, puis par un second segment dit « Val de Saône ». Ce dernier concerne le département de la Haute-Marne sur une longueur de près de 30,4 km, depuis Voisines au nord jusqu'à Rivière-les-Fosses au sud. Le tracé impacte près de 90,3 ha de terres agricoles et de bois sur le plateau de Langres, selon un axe parallèle à l'autoroute A31 (fig. 1).

Si le passé de l'agglomération de Langres — *oppidum* celtique, chef-lieu de la cité des Lingons puis ville épiscopale dès la fin de l'Antiquité — est relativement bien documenté, il n'en est pas de même pour les campagnes environnantes. En effet, du fait d'un faible nombre d'aménagements, le tracé autoroutier n'ayant pas fait l'objet de campagnes de sondages systématiques mais de simples prospections ponctuelles, les connaissances concernant ce secteur s'avèrent très limitées. Les données acquises depuis le XIX^e s. témoignent d'un peuplement remontant au Néolithique, les principaux éléments recensés étant des nécropoles à *tumuli* de la Protohistoire, ainsi que des établissements gallo-romains, insérés dans un réseau de voies connectant Langres aux autres agglomérations de l'est de la Gaule.

En dépit d'une emprise limitée à la largeur de la conduite de gaz et de la piste de circulation des engins de chantier — 19 m, voire de la conduite seule — 6 m, les trois diagnostics préalables réalisés en 2016 ont permis la détection de plusieurs dizaines d'indices archéologiques, allant des traces de cultures anciennes jusqu'à la présence d'habitats structurés. Les 9 fouilles prescrites ont été réalisées de janvier à juin 2017 par des équipes de l'Inrap, et apportent déjà

un lot de connaissances considérables sur le passé des campagnes du plateau du Langres.

Un large panel de découvertes

Des éléments concernant la totalité des grandes ères chronologiques, à l'exception notable du Paléolithique, ont été identifiés sur le tracé. Du fait d'un manque de données, la documentation produite par ces opérations constitue un apport remarquable toutes périodes confondues.

Le Néolithique

Le catalogue des vestiges de la période se limite à deux occurrences, à savoir une fosse datée par radiocarbone découverte à Perrogney-les-Fontaines « Au Tremblay » et un creusement, situé près du lieu-dit « La Crâ » à Leuchey, dont le remplissage a notamment livré un fragment de grattoir sur éclat.

La Protohistoire

Quatre occupations ont pu être appréhendées. Les deux premières se situent sur la commune de Perrogney-les-Fontaines. À « Champ Loup », une série de silos a livré une large quantité de restes mobiliers attribuables à l'âge du Fer (fig. 2 A). À « Champ la Dame », les découvertes consistent en une occupation ouverte de l'âge du Fer, matérialisée par deux greniers sur poteaux et quelques fosses.

À Rivière-les-Fosses « Le Vau du Guet », plusieurs silos de l'âge du Fer marquent une zone de stockage dont l'insertion au sein d'un plus vaste ensemble demeure en discussion.

Enfin, situés sur un promontoire dominant Val-d'Esnoys, à « Montoille », plusieurs greniers et silos ont livré un lot de matériel conséquent, notamment de la céramique, dont la chronologie indique une fréquentation au Hallstatt final et à La Tène ancienne (fig. 2 B).

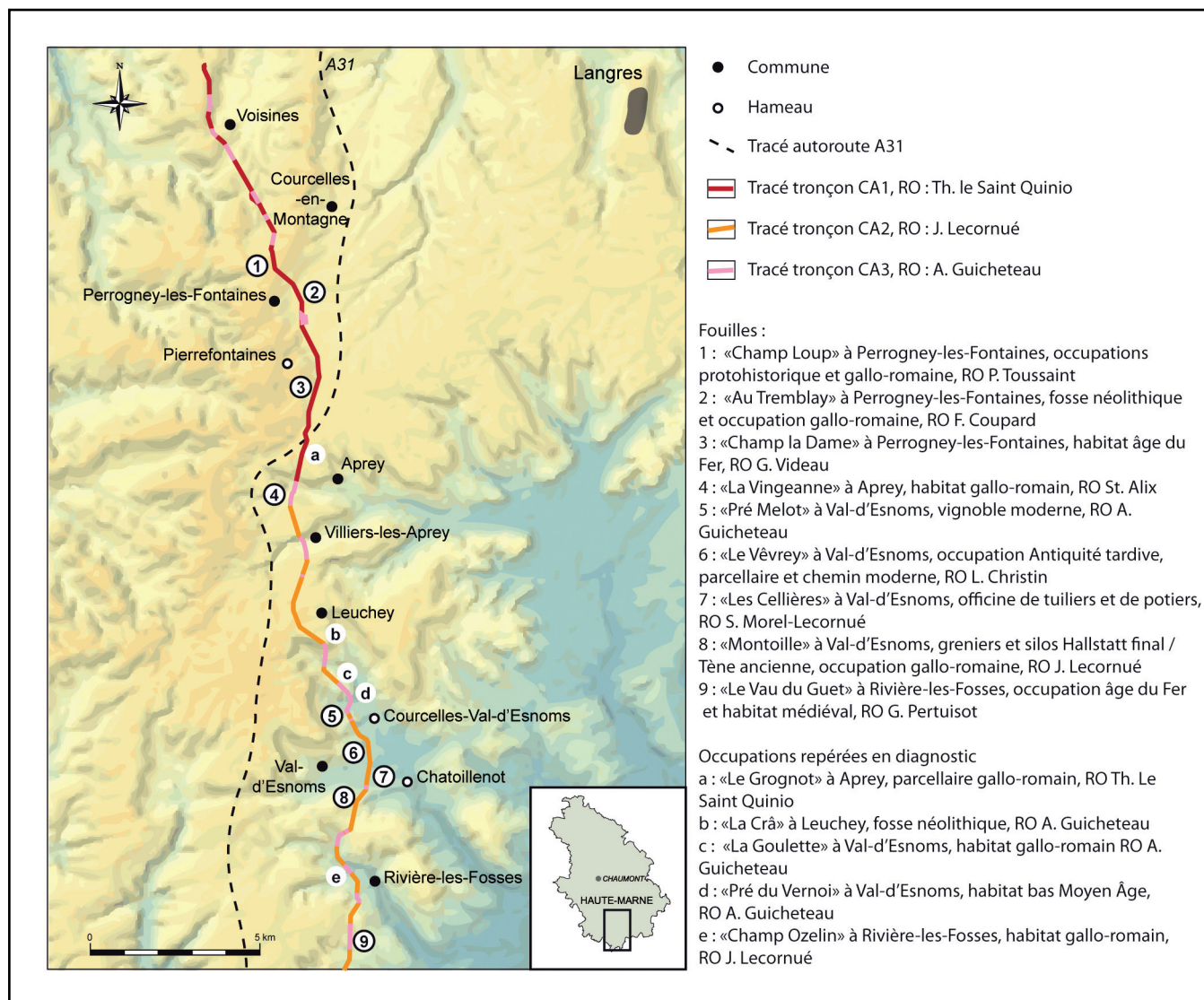


Figure 1 — Sites et indices de site découverts sur le gazoduc en Haute-Marne - seuls les indices présentant des éléments chronologiques fiables sont figurés (DAO A. Guicheteau).

La période gallo-romaine

La plupart des découvertes se rapporte à l'Antiquité, et constitue un panel relativement varié de vestiges tant en termes de chronologie qu'en termes de morphologie. Sur le même promontoire de « Montoille » à Val-d'Esnois, des trous de poteaux attribuables à la période gallo-romaine marquent la continuité de l'occupation dont la nature exacte demeure indéterminée.

À Val-d'Esnois « Les Cellières », c'est une officine de tuiliers/potiers qui a été explorée (fig. 2 C). Les vestiges consistent en deux fours de tuiliers, un four de potiers et une série de bâtiments en dur et sur poteaux inscrite dans un réseau de fossés de drainage. Cet atelier inédit offre de précieux jalons chronologiques pour la période dans tout le sud de la Haute-Marne.

Face à cet atelier, au lieu-dit « Le Vêvrey », deux trous de poteaux, dont l'un est daté par radiocarbone de 425 à 595, marquent la continuité de l'occupation du vallon durant l'Antiquité tardive.

Toujours sur la commune de Val-d'Esnois, à « La Goulette », une cave maçonnée associée à un mur marque un établissement rural situé sur un plateau dominant la vallée depuis le nord.

Les indices d'une fréquentation, notamment un foyer construit, ont également été mis au jour à « Champ Loup » à Perrogney-les-Fontaines.

À Aprey, au pied du versant sud des gorges de la Vingeanne, un imposant bâtiment constitue le cœur d'un établissement sans doute bien plus étendu. L'édifice a été particulièrement bien préservé par le ravinement des pentes, puisque des élévations sont parfois conservées sur près d'1 m de hauteur. La présence de fragments de poterie médiévale suggère une réoccupation au moins partielle de la construction durant les périodes ultérieures.

Le Moyen Âge

Deux habitats documentent la période. Le premier se situe à « Le Vau du Guet », à Rivière-les-Fosses. Constructions sur poteaux et fosses de stockage



A : silo protohistorique découvert à « Champ Loup » à Perrogney-les-Fontaines
 B : aperçu du vaisselier protohistorique mis au jour sur le site de « Montoille » à Val-d'Esnois
 C : plan de l'atelier de terre cuite gallo-romain de « Les Cellières » à Val-d'Esnois
 D : la mare du haut Moyen Âge et ses aménagements ultérieurs de « Le Vau du Guet » à Rivière-les-Fosses
 E : relevé lidar de sillons-billons situés sur le tracé du gazoduc à Perrogney-les-Fontaines

Figure 2 — Aperçu des découvertes (2A : cliché P. Toussaint, 2B, dessin F. Gauchet, 2C : DAO S. Morel-Lecornué, 2D : cliché J. Maestracci, 2E : DAO P. Sérafini et Th. Le Saint Quinio).

s'implantent sur le versant sud d'un vallon faiblement marqué, à proximité d'une mare aménagée au riche potentiel paléo-environnemental (fig. 2 D).

L'étude des vestiges vient compléter les données issues de la fouille partielle d'une petite nécropole mérovingienne localisée près du tracé du gazoduc et étudiée en 2002.

Le second habitat est localisé en bas de versant à Val-d'Esnoms, « Le Pré du Vernoi ». Il est matérialisé par une série de trous de poteaux. Le mobilier recueilli et une datation radiocarbone indiquent une chronologie située vers la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne.

Les Temps Modernes

Diagnostics et décapages ont permis de largement documenter les pratiques agraires antérieures à la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture, entamées dès le XIX^e s. Les traces de sillons-billons repérées à Perrogney-les-Fontaines (fig. 2 E) ou à Val-d'Esnoms comme les nombreux murgers rencontrés lors de l'évaluation des vallons témoignent d'une technicité poussée des savoir-faire agricoles de la période moderne dans un environnement marqué par l'humidité des sols dans les fonds de vallée, leur érosion sur les plateaux et les pentes.

Enfin, le décapage réalisé à « Pré Melot » à Val-d'Esnoms a permis de documenter les composantes d'un vignoble arraché à la fin du XVIII^e s. ou au début du XIX^e s. Il s'agit du témoignage archéologique de l'importance de la viticulture, aujourd'hui disparue, à Val-d'Esnoms et largement documentée par les sources écrites médiévales et modernes.

Synthèses et perspectives

L'apport et le renouvellement des connaissances produits par l'archéologie préventive préalablement à l'aménagement du territoire sur un grand tracé ne sont plus à démontrer. Le cadre chronologique des découvertes comme la densité des occupations mises au jour apparaissent tout à fait classiques au regard des nombreux suivis archéologiques de travaux linéaires déjà réalisés dans la région. Si l'altération des vestiges est plus marquée sur les plateaux que dans les fonds de vallées, ce biais de conservation ne doit cependant pas être surestimé, des occupations sur les hauteurs ayant effectivement pu être appréhendées. Le nombre important d'occupations détectées à Val-d'Esnoms doit toutefois être noté.

Les restes mobiliers découverts, couplés à de nombreuses datations radiocarbone ont permis ou vont permettre de préciser les typo-chronologies des différents matériels. Si la fouille d'un nouvel atelier de potiers et de tuiliers gallo-romain constitue à ce titre un apport majeur indéniable, les études et analyses portant sur des lots issus de contextes de rejets de vaisselle de consommation de toutes les périodes prennent également toute leur importance. L'observation des nombreux écofacts récoltés devrait également permettre de prendre connaissance des pratiques agro-pastorales anciennes, pour l'heure largement méconnues.

Les opérations ont donc permis de récolter une large moisson de données dans une zone jusqu'à faiblement explorée par les archéologues. L'occupation du sol, les formes de l'habitat, mais aussi de précieux marqueurs chronologiques et paléo-environnementaux constituent autant de découvertes inédites. Pour limitées qu'elles puissent apparaître au prisme du mince faisceau d'une artère gazière, ces données s'avèrent néanmoins particulièrement précieuses au regard des archéologues !

Processus urbain et modèle de répartition des infrastructures de production et de commerce intra et extra-urbain, à Reims du V^e s. au XIX^e s.

Claire PICHARD (Drac Hauts-de-France, Sra)

Régulièrement fouillée depuis plus d'une trentaine d'années, Reims est surtout connue pour son passé antique. Cette communication porte sur l'urbanisation de la ville du V^e siècle à la fin de la période pré-industrielle, au XIX^e s., et plus spécifiquement sur les relations de la ville et ses abords. Les données archéologiques concernant ces périodes sont plus rares. Dans cette perspective, l'approche est archéogéographique. Elle s'appuie sur l'analyse de la trame parcellaire qui est à la fois une source et un objet d'étude. Il s'agit alors de confronter les formes de l'urbain avec les données matérielles puis textuelles pour renseigner les éléments qui structurent la ville *intra* et *extra muros* sur la longue durée.

Evolution générale de la l'urbanisation de la ville et ses abords

A partir des données archéologiques, morphologiques et des sources écrites, cinq phases d'évolution de la ville de Reims ont pu être déterminées. Elles s'organisent autour de ruptures chronologiques topographiques, motivées par la mise en place d'objets urbains. Ces épisodes sont présentés par le biais de schémas (fig. 1). Cette démarche permet de s'interroger sur l'existence d'un modèle de répartition des infrastructures artisanales et commerciales spécifiques, dans et hors les murs au cours du temps. La lecture continue des schémas met en évidence certaines permanences telles que l'axe nord-sud mais aussi des transformations dans la relation de la ville à la Vesle et le passage d'une ville bipartite à une ville réunie.

De manière générale, la première phase se manifeste par une rétraction de l'habitat. Ce mouvement est associé à l'édification d'une enceinte qui laisse *extra muros* une grande partie de l'emprise de la ville antique. Dans le *suburbium*, le devenir des îlots antiques est assez mal appréhendé. Ils semblent être systématiquement abandonnés, selon des modalités encore mal perçues. Aux VII^e - IX^e s., deux noyaux de la phase précédente se stabilisent le long de l'axe nord-sud : Saint-Hilaire face à la porte de Mars et le chapelet d'églises autour de Saint-Remi et Saint-

Nicaise. Tandis que, au sud-ouest, le bourg de la Couture, fondé par l'archevêque, est notamment constitué autour d'une grande place qui a vocation à accueillir des foires concurrençant celles de Saint-Remi. Le rôle économique du cours d'eau dans le développement urbain se manifeste par la multiplication des moulins. En 1209, la charte de Philippe Auguste impose aux Rémois de se doter d'une enceinte (Varin, 1843 : I, 476). Elle serait matérialisée par un fossé. Mais aucun texte précis ni aucune donnée archéologique ne semblent pour l'instant en témoigner. Cette nouvelle enceinte englobe le bourg Saint-Remi, la cité épiscopale et leurs terrains jusqu'à la Vesle. L'entreprise met à l'écart quelques noyaux d'habitats proches de la *Civitas*. Au sein de la banlieue, cette quatrième phase se caractérise par une redistribution de l'habitat et une stabilisation des noyaux urbains extérieurs. Les sources écrites confirment la spécialisation par rues et quartiers des activités commerciales ainsi qu'une évolution dans la distribution des activités économiques à la suite des crises de la fin du XIII^e s. et du début du XIV^e s. La ville est alors une place d'échanges plutôt que de production. Dans la dernière phase, les activités de production reprennent. Leur distribution à l'intérieur de la ville est alors plus importante.

Des activités associant les espaces intra et extra-urbains ?

Dans une ville qui s'est développée comme une place d'échanges aux époques médiévale et moderne, l'évolution des activités de commerce et de production a pu engendrer plusieurs temps de recomposition des paysages urbains et suburbains. L'organisation de ces espaces n'est pas systématiquement antagoniste. Celle-ci invite à repenser une répartition des activités associant des secteurs intra et extra urbains, suivant les besoins des chaînes opératoires. De même, la matérialité de ces espaces n'est pas linéaire. Elle se comprend suivant plusieurs rythmes, constitués de phases de rejet et de tolérance entre les activités et les usagers des lieux. Dans cette communication deux types d'exemples seront développés : l'un associé à des fonctions commerçantes et artisanales et l'autre,

aux activités d'extraction et de l'artisanat de la craie. Ainsi, l'apparente homogénéité du quartier de La Couture dissimule une extension et une morphologie mal appréhendées (fig. 2).

Compris dans le secteur urbanisé du I^{er} s. au III^e s., cet espace se situe hors de l'enceinte du IV^e s. Il est ensuite inclus dans l'enceinte du XIV^e s.

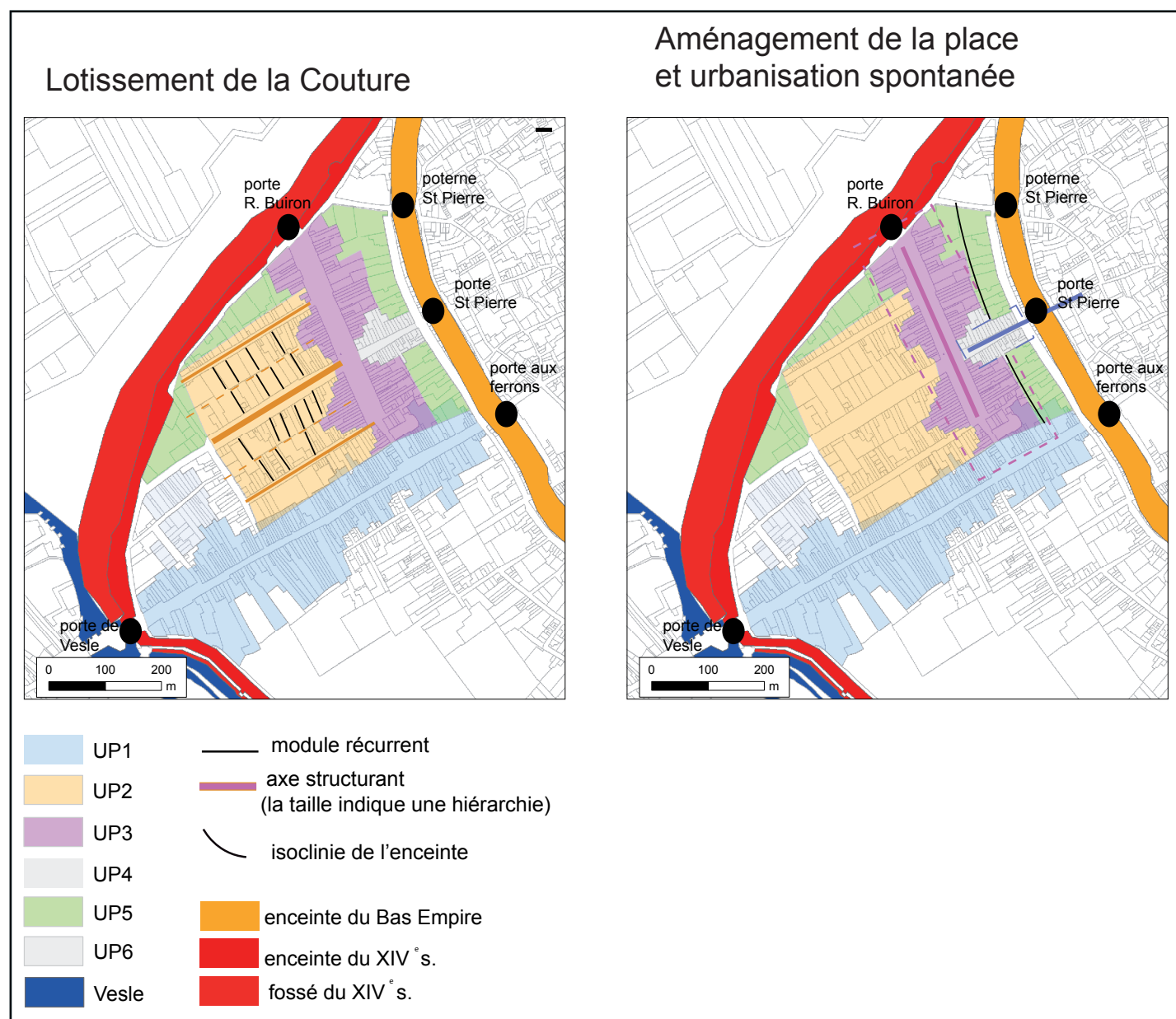


Figure 2 —Schéma d'évolution de Reims et ses faubourgs IV^e -XIX^e s. (DAO C. Pichard).

Cet espace est considéré dans l'historiographie, comme un secteur vierge de toute urbanisation avant la charte de fondation de Guillaume aux Blanches Mains, datée de 1183 (Varin, AA, I : 402). Par cette charte, l'évêque concède à la ville un terrain pour loger notamment les artisans du bois, auxquels il accorde un certain nombre de privilèges et la possibilité d'organiser les foires. Les sources archéologiques révèlent une chronologie de l'habitat assez distincte de celle connue par les sources écrites. Il est raisonnable d'envisager que la zone, habitée à l'époque antique, a fait l'objet d'un

abandon au moins partiel, et d'une mise en culture. L'analyse morphologique du parcellaire met en avant deux unités de plan essentielles (UP 2 et 3) qui témoignent de phases d'urbanisation différentes. Un premier lotissement, UP2, peut être rattaché à la charte de fondation du bourg de la Couture en 1183. La position de l'UP 3, quant à elle, tranche l'UP 2 de manière transversale. Elle présente des modules beaucoup plus petits. Cette discordance suggérerait une implantation de l'UP 3 postérieure à celle de l'UP 2. Cela tend à témoigner de la mise en place d'un nouvel espace, lié d'après les textes à

un espace de foire. Sa localisation par rapport à la cité épiscopale permet aussi de comprendre cette place en fonction des activités qui se déroulent *intra-muros*. Elle amène aussi à s'interroger sur la localisation de zones de marchés antérieurs. L'étude des fonctions de l'habitat entre les XII^e s. et XVIII^e s., indique une baisse progressive des activités agricoles, révélée notamment par une densification du parcellaire. Essentiellement artisanal et commerçant, le secteur tend à s'embourgeoiser à partir du XVI^e s.

Dans un autre domaine, l'étude topographique et géomorphologique du site de Reims permet de déterminer des secteurs privilégiés d'extraction de la craie. Cela permet de révéler à la fois des zones de travail de taille ou de préparation de « carreaux de terre », mais aussi des secteurs d'aménagements de la ville. Dans la forme urbaine de la ville, il apparaît que les activités d'extraction souterraine aux périodes médiévales et modernes ont pu se réaliser en fond ou milieu d'îlot, par le creusement de nouvelles galeries à partir des caves des maisons ou bien par l'ouverture de nouveaux espaces d'extraction hors les murs.

Ces approches montrent différents dynamismes des paysages urbains et suburbains durant tout le Moyen Âge. L'accumulation de données archéologiques sur ces secteurs permettrait de préciser ou d'infléchir ces observations.

Bibliographie

ARNAUD M., 2016 — *Reims (51), Place d'Erlon*. Rapport de Sondages. Service archéologique de Reims Métropole, Reims.

BOUSQUET DE ROUVEX CHEVALLIER P., 1983 — *Le paysage urbain de Reims (XIII^e-XVI^e siècles)*. Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Reims, dactyl.

BOUSSINECQ G. et LAURENT G. 1933 — *Histoire de Reims depuis les origines jusqu'à nos jours*, Matot-Braine, Reims, 2 t.

DEMOUY P., 1988 — *Les archevêques de Reims et les foires (XI-XV^e s.)*. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement public, vol. 19, n° 19.

DESPORTES P. 1979 — *Reims et les Rémois aux XIII^e et XIV^e siècles*. Picard, Paris.

LEGUAY J.-P., 2009 — *Terres urbaines : places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Age*. Rennes, PUR.

PICHARD C., ARNAUD M., LAUDRIN F. 2015., — *Reims (51), 1 place Museux*. Rapport de diagnostic, Service archéologique de Reims Métropole.

PICHARD C. 2014 — Étude chrono-chorématique de Reims pré-industrielle ; in Lorans E. et Rodier X. (dir.) : *Archéologie de l'espace urbain*. Tours, Paris, PUFR, CTHS éd., pp. pages 353-369.

ROLLET P., BALMELLE A. année ? — *La fouille de la place Drouet d'Erlon à Reims*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, SRA. Champagne-Ardenne

TARBÉ P. 1844. — *Reims : ses rues et ses monuments*. Quentin-Dailly, Reims

VARIN P. 1843 — *Archives administratives de la ville de Reims : collection de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité*. Crapelet, Paris, t. 1.

Répartition, typo-chronologie et datation des enclos allongés et en bouchon de champagne. Hypothèses d'après la documentation aérienne

Bernard LAMBOT (archéologue bénévole)

Deux types particuliers d'enceintes protohistoriques, grands rectangles allongés (Langgräben) et en trous de serrure (Schlüssellochgräben), font l'objet d'une nouvelle étude d'ensemble à l'initiative de Otto Mathias Wilbertz (Wilbertz, 2009). Ce dernier a déjà publié en 2009 un inventaire conséquent de ces structures de l'Allemagne du nord-ouest (Basse-Saxe, Rhénanie) entre les vallées de la Weser et de l'Aller et la vallée de la Dordogne au sud-ouest de la France. Depuis ce travail, de nouvelles découvertes ont été faites dans la plupart des régions concernées et notamment en Champagne-Ardenne. La prospection aérienne a révélé un grand nombre de ces enceintes, bien supérieur à ce qui était mentionné dans le premier inventaire qui ne prenait en compte que les structures qui étaient publiées, loin de la documentation, essentiellement aérienne, déjà disponible à l'époque et qui s'est bien enrichie depuis.

Ces enceintes ont été fouillées en quantité et sur de grandes superficies, aux Pays-Bas et en Allemagne de l'Ouest. Ce n'est pas le cas en Belgique et en France où quelques cas seulement ont fait l'objet d'une intervention archéologique. De ce fait, il est nécessaire de se reporter aux recherches menées dans le nord-ouest de l'Europe pour évoquer la chronologie de ces structures. Il en est de même pour leur typologie dont on ne perçoit d'avion que les tracés généraux et quelquefois une partie seulement des enceintes.

Les bouchons de champagne (trous de serrure allemands ou Schlüssellochgräben)

Nous qualifions ces structures régionales « bouchon de champagne » pour deux raisons : d'abord leur forme ; ensuite leur répartition géographique actuelle qui est centrée sur la région champenoise.

Deux grands types sont connus en Champagne. Le premier se retrouve dans toute l'aire géographique européenne intéressée. Il s'agit d'un fossé circulaire sur lequel se greffe une annexe rectangulaire, trapézoïdale ou ovalaire plus ou moins développée. Le fossé circulaire est parfois continu. Le diamètre est

variable. Des constructions sur poteaux se trouvent parfois dans cette annexe.

Le second, plus rare dans l'état de la documentation actuelle, n'est connu que dans la région champenoise, semble-t-il. L'enclos de forme carrée présente une annexe rectangulaire sur le côté oriental.

L'exemplaire de Quilly (Ardennes), fouillé, enclos F de 13 m de côté, présentait 8 poteaux en périphérie interne mais pas de tombe centrale. Celui de Bignicourt (Ardennes) « Grand Savart/Billy » de 12 m de côté montre une probable tombe centrale, tout comme celui, proche, de Juniville (Ardennes) « les Bruyères ». Le dernier à Semide (Ardennes) « la Tomelle aux Mouches », sans structure centrale, se trouve dans un contexte de six bouchons de champagne et une tombe à char de La Tène A (Lambot, 2000).

La datation de ces structures champenoises pose un problème. En effet, la plupart ne montrent pas de tombe centrale, et celles, rares, qui ont été fouillées ne sont pas datées. Les tombes fouillées au centre d'enceintes en bouchon de champagne -Bucy-le-Long, Aisne ; Quilly, Ardennes ; Prunay, Marne- sont des sépultures à char ou de grandes incinérations datées de La Tène A. Dans ces cinq tombes aucune incinération antérieure n'a été trouvée.

À l'heure actuelle, il faut être prudent et considérer qu'il y a deux phases chronologiques. La première concerne l'ensemble des bouchons de champagne « classiques », sans fosse centrale visible, qui sont à dater de l'âge du Bronze final et du début du premier âge du Fer, en référence à ce qui est connu aux Pays-Bas et en Allemagne (Rüschhoff-Thale, 2004). La seconde concernerait les enceintes circulaires et carrées à annexe et grande tombe centrale de La Tène A.

Les Langgräben

Contrairement aux bouchons de champagne limités à la plaine crayeuse entre Aisne et Vesle, les grands enclos allongés se retrouvent de la vallée de l'Aisne à la région de Troyes.

Ils n'ont pas fait l'objet de nombreuses fouilles en

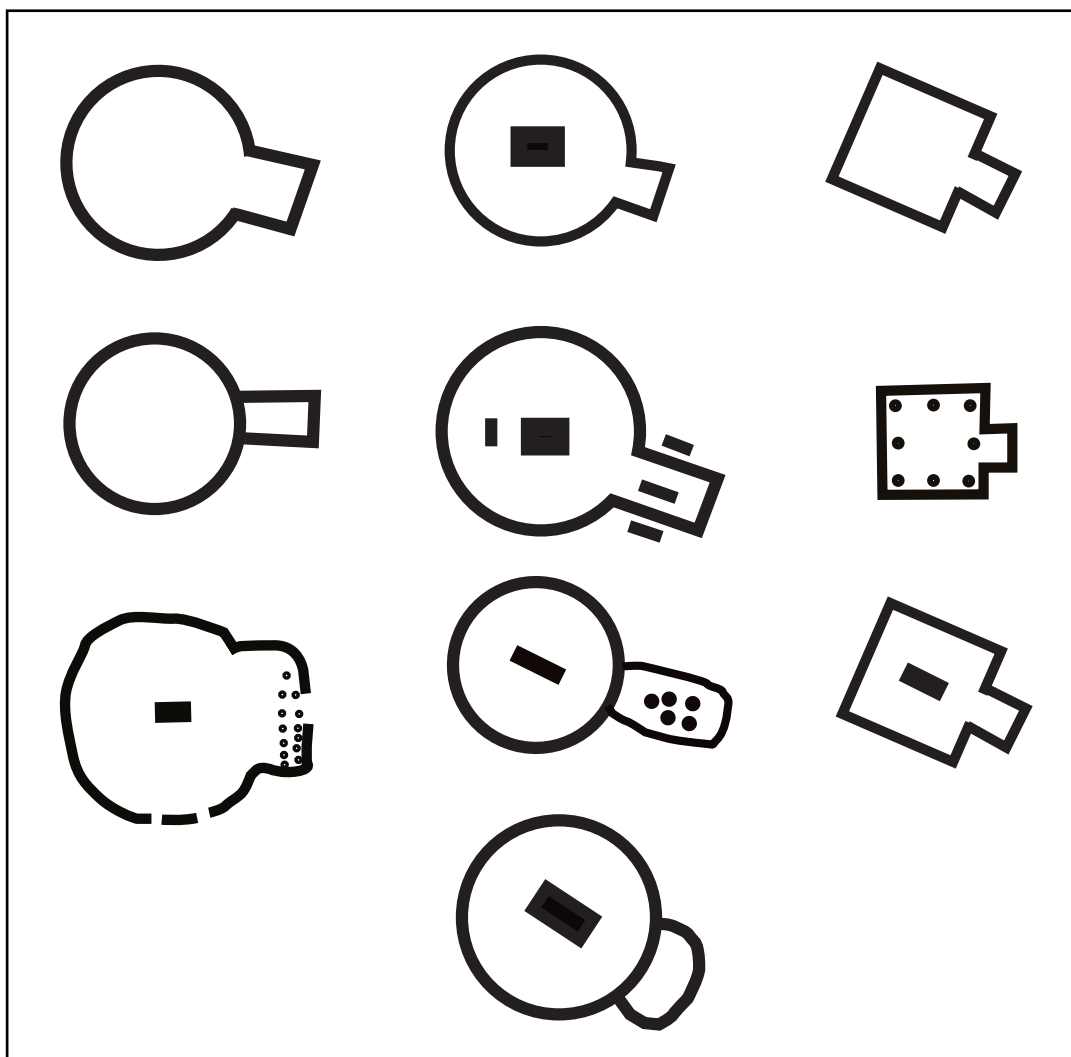


Figure 1 — Typologie des bouchons de champagne (B. Lambot)

raison de leur positionnement topographique, comme les bouchons de champagne, sur les pentes est-sud/est des vallonnements de la plaine crayeuse.

Contrairement à ce qui est connu dans les pays du nord-ouest de l'Europe, ils ne sont pas associés aux enclos à annexe. Bien souvent l'enceinte allongée, unique, est accompagnée de fossés circulaires continus ou à ouverture.

L'élaboration d'une typologie précise conduit à un éventail difficilement maîtrisable, qui ne permet pas d'établir une chronologie. En effet, il existe d'innombrables variantes, dans la forme générale, dans les dimensions, l'absence ou la position de la ou des ouvertures. Si la longueur moyenne se situe entre 40 et 80 m, pour une largeur moyenne comprise entre 8 et 12 m, il existe des enceintes trapues, larges ou d'autres très longues, pouvant atteindre 100 m voire plus pour une largeur ne dépassant pas 15 m. Les extrémités sont aussi différentes, à angles droits ou arrondis, en demi-cercle, irrégulières. Certains sites comptent des enceintes bien différentes et

leur disposition ne permet pas de proposer une chronologie relative. Les nombreux enclos circulaires accompagnant généralement ces grandes enceintes ne sont pas plus utiles.

Certains sites rassemblent essentiellement des enclos rectangulaires, trapus, ne dépassant pas une trentaine de mètres, à angles arrondis et un certain nombre d'enclos circulaires de diamètre moyen ou grand, sans ouverture, et parfois des enclos carrés. La documentation consultée, rare, place ces enceintes au premier âge du Fer. La référence est la nécropole à incinérations de Destelbergen.

Une catégorie d'enclos allongés doit être dissociée. Ces rectangles plus ou moins trapus, à angles vifs —dont celui d'Acy-Romance « la Croisette », daté de La Tène finale, présentent la particularité d'être le plus souvent isolés, en compagnie d'enceintes quadrangulaires, ou à proximité immédiate d'un établissement rural. Certains posent toutefois la question de leur attribution chronologique.

Il existe quelques sites remarquables à multiples *Langgräben*, sur les pentes des plateaux, le long de l'Aisne : Château-Porcien, Barby, Acy-Romance, Thugny-Trugny. Un de ces ensembles remarquables a été fouillé, en partie, à Acy-Romance « le Terrage » et le grand enclos de 70 m de long a été daté du Bronze final IIIb. Celui d'Aulnay-aux-Planches et ceux de Barbuise-Courtavant sont contemporains. L'ensemble de Château-Porcien « la Côte de Besmont » offre l'image de l'évolution chronologique du site avec des enclos adjacents se succédant et une rupture dans l'orientation habituelle est-nord/est.

Aulnay-aux-Planches (Val-des-Marais), site fouillé à la main par Brisson et Lopin, fait partie d'un certain nombre de sites comptant un long enclos, parfois très étroit, accompagné d'une multitude d'enclos circulaires de petites dimensions (Wargemoulin-Hurlus ; Villeneuve-Renneville).

Ces photographies sont intéressantes à plus d'un titre, notamment par la somme colossale de travail manuel fourni, par l'expérimentation consistant à reconstituer le tertre funéraire, mais surtout par la faible profondeur du labour qui préservait encore les incinérations de la destruction. Une trentaine d'années plus tard, B. Chertier fouillait encore des incinérations attaquées par les labours, et dans les années 1980 celles d'Acy-Romance étaient très arasées et pour la plupart avaient disparu. Aujourd'hui, les tombes subsistantes doivent être extrêmement rares.

Bibliographie

LAMBOT B., 2000 — Essai sur l'organisation spatiale des cimetières et structures funéraires à l'Âge du Bronze final III et au premier Âge du Fer en Champagne. In Dedet B., Gruat P., Marchand G., PY M., Schwaller M. (éds.). — *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer : XXI^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer, Conques - Montrozier, 1997*. Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (ARALO), *Monographies d'archéologie méditerranéenne*, 5 2000, pp. 233-245.

RÜSCHOFF-THALE B., 2004 — *Die Toten von Neuwarendorf in Westfalen. Bodenaltertümer Westfalens* 41. Landschaftsverband Westfalen-Lippe, 48143 Münster, 382 p, 87 tabl, 6 pl.

WILBERTZ M., 2009 — *Langgräben und Schlüssellochgräben der jüngeren Bronze- und frühen Eisenzeit zwischen Aller und Dordogne. Materialhefte zur - und frühgeschichte Niedersachsens. Band 38*. Verlag Marie Leidorf GmbH. Rahden/Westf. 268 p., 7 pl.

Méthodologie de décapage des sites funéraires de l'âge du Bronze. L'exemple de Saint Léonard « La Croix Faille » (Marne)

Sidonie BÜNDGEN et Denis BOUQUIN (Service archéologique de la communauté urbaine du Grand Reims)

Le site de Saint-Léonard « La Croix Faille », fouillé en 2015 par le service archéologique de Reims Métropole a livré un ensemble de près de 80 structures funéraires liées à la crémation et datées de l'âge du Bronze final. La faible profondeur d'enfouissement des structures (environ 0,40 m) a conduit le Service Régional de l'Archéologie, dans le cadre de la prescription, à préciser l'intérêt d'un décapage précis et délicat afin de pouvoir identifier l'ensemble des structures.

Le diagnostic (Rabasté, 2013) a permis de mettre au jour une douzaine de structures funéraires à crémation. Compte-tenu de la position stratigraphique de certains de ces faits, qui apparaissent juste en dessous du niveau du labour, dans un limon brun sombre situé une quinzaine de centimètres au-dessus du substrat, il a été décidé lors de la fouille (Bouquin, Bündgen, en

préparation) de réaliser un double, voire si nécessaire, un triple décapage.

Ainsi, lors d'un premier passage, les structures les plus hautes et les moins ancrées dans la substrat sont mises au jour. Une fois ces éléments traités manuellement, un second passage du godet permet de vérifier si d'autres faits ne se trouvent pas sous ce premier niveau. Si tel est le cas, ces faits sont à leur tour fouillés à la main, puis un troisième coup de lame, jusqu'au sommet du substrat, permet de vérifier si un troisième niveau de crémations est implanté dans le terrain naturel, dont le niveau d'ouverture n'aurait pas été identifié lors des décapages précédents. En l'absence de faits à une altitude intermédiaire, le décapage se poursuit directement jusqu'au sommet du substrat (fig.1).



Figure 1 — Vue générale de la fouille avec au premier plan un carré en cours de fouille manuelle et à l'arrière plan la pelle en train de décapier un carré jusqu'au sommet des premières structures funéraires (cliché SAGR).

Afin de mettre en œuvre ce système de décapages multiples, un carroyage a été mis en place au fur et à mesure de l'ouverture du site (fig.2). Chaque carré mesure approximativement 5 m de long (la longueur du bras de la pelle) par 2,50 m de large (celle du godet). Ce carroyage a été numéroté de A à H vers l'ouest et de

Z à V vers l'est et de 0 à 25 dans le sens nord-sud et -1 à -6 dans le sens sud-nord. Le premier carré traité a été appelé Ao. En effet le décapage a débuté dans ce qui semblait être le cœur du site d'après les tranchées de diagnostic, mais la fouille a montré que l'extension de la nécropole était plus vaste, d'où les numéros négatifs

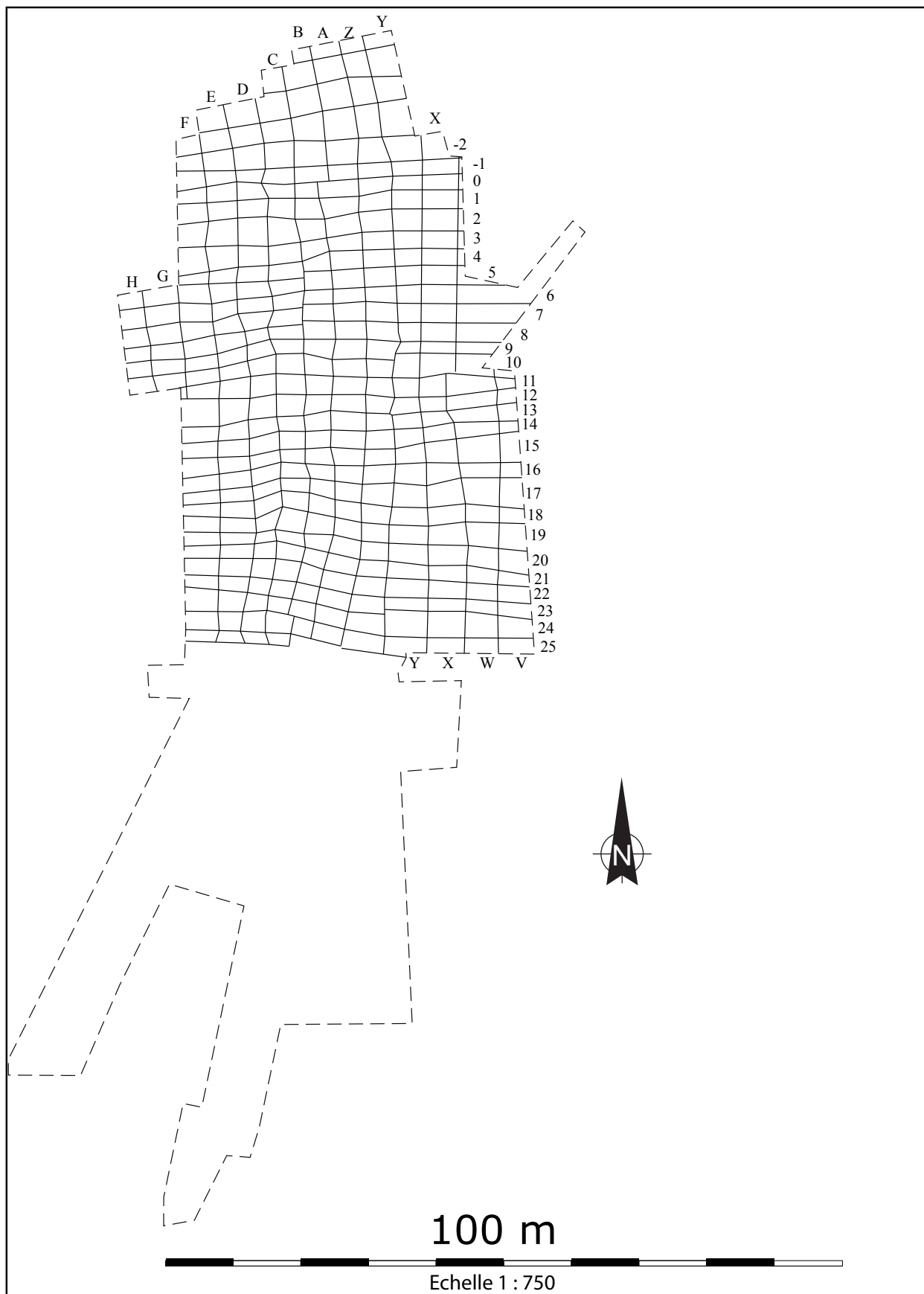


Figure 2 — Plan simplifié du site avec son carroyage (DAO Denis Bouquin et Mikel Etchart-Salas).

(-1 à -6) et les lettres de l'alphabet inversé (de Z à V). La pelle a progressé dans un premier temps dans l'axe nord-sud, sur la rangée des A. Au fur et à mesure qu'apparaissaient les structures de crémation, elles étaient prises en charge par l'équipe de fouille tandis que la pelle poursuivait sa progression vers le sud. Une

fois les premiers carrés libérés, la pelle revenait sur ses pas pour pratiquer un second ou, si nécessaire, un troisième décapage. Une fois la craie atteinte, la pelle pouvait reculer vers l'ouest et commencer à réaliser la rangée B. Si un des carrés de la rangée précédente était toujours en cours de fouille, le carré de la rangée B

adjacent n'était pas décapé afin de permettre à l'engin mécanique de venir terminer le décapage du carré A sans avoir à rouler sur les niveaux archéologiques. En cas de forte concentration de faits dans certains carrés, la pelle pouvait ainsi sauter un certain nombre de carrés afin de toujours leur assurer un accès sur la terre végétale pour un second décapage. Lorsque trop de faits restaient à traiter dans les lignes décapées et ne permettaient plus à la pelle de progresser vers l'ouest, celle-ci a débuté le carroyage vers l'est (les carrés Z à V) puis vers le nord (les carrés -1 à -6). Ainsi, grâce à ce système, qui s'inspire des décapages fins réalisés sur les sites de la Préhistoire et de la Protohistoire ancienne, et notamment mis en œuvre en France et en Suisse (par exemple Anastasiu, Langenegger, 2010), le travail de la pelle mécanique n'a pas été ralenti par la fouille des structures et plusieurs niveaux de décapage ont pu être assurés. De plus, le mobilier se trouvant dans le niveau de limon brun situé au-dessus du substrat a pu être localisé au sein des carrés, ce qui

permet le rapprochement entre ces éléments « hors structure » et les crémations présentes dans le carré traité.

Consécutivement au décapage, chaque fait potentiellement anthropique a fait l'objet d'un nettoyage manuel. Tout comme pour le décapage, une attention particulière a été portée à la présence en surface d'esquilles osseuses, de charbons ou d'éventuels mobiliers pouvant étayer la caractérisation du fait. Malgré l'absence d'indices pertinents dans de nombreux cas, chaque anomalie a été fouillée, le sédiment intégralement prélevé puis tamisé en post fouille. Ce tamisage exhaustif a permis de récolter des esquilles d'os qui n'avaient pas été vues sur le terrain, et ainsi de réhabiliter un certain nombre de crémations qui avaient été considérées comme des anomalies naturelles. Ainsi, ce n'est que dans le cadre de la post-fouille que l'interprétation définitive des faits a été réalisée (fig.3).



Figure 3 — Une sépulture à crémation inscrite dans les limons de recouvrement, après son rasetage (cliché SAGR).

Cette approche maximaliste s'est avérée payante puisqu'il a été possible d'enregistrer plus d'une centaine de faits, dont certains ne s'ancrant pas du tout dans le substrat. Parmi eux au moins 80 structures liées à la crémation ont été identifiées, ce qui autorise un renouvellement de nos connaissances sur les pratiques funéraires de l'âge du Bronze final sur les marges du domaine atlantique et nord-alpin.

Bibliographie

ANASTASIU R., LANGENEGGER F., 2010 — *Cortailod - Petit Ruz : impacts humains et évolution d'un terroir, du Néolithique à l'époque gallo-romaine, sur un kilomètre*

d'autoroute. Archéologie neuchâteloise 46, 2010, Neuchâtel.

BOUQUIN D., BUNDGEN S., en préparation — *Saint-Léonard « La Croix Faille », zone 1, Marne, Champagne-Ardenne. Rapport final d'opération*, Reims, Service archéologique du grand Reims.

RABASTÉ Y., VAN LYNDEN TOD OLDENALLER C., 2013 — *Un territoire densément occupé aux franges de la cité rémoise : Saint-Léonard - Cernay-lès-Reims (Marne) « Parc de Référence, Tranche 1 »*. Rapport de diagnostic archéologique, Metz, Inrap. 1 vol., 240 p.

Approche spatiale des sépultures collectives néolithiques en Champagne : l'exemple de Barbuise (Aube) et La Saulsotte (Aube)

Gautier Basset (Drac Grand Est, Sra) Université de Bordeaux, PACEA, UMR 5199

Au sein de la fenêtre d'étude de Nogent-Romilly (Laurelut *et al.*, 2014), définis par l'ACR « La Plaine Crayeuse et ses marges », j'ai choisi d'étudier le secteur de la Ferme du Frécul, à la frontière des communes de Barbuise et de La Saulsotte (Aube). Ces deux communes sont connues pour avoir livré un nombre important de monuments funéraires néolithiques

Localisé dans la plaine alluviale de la Seine, ce secteur a été étudié, dès le XIX^e s., par des archéologues, amateurs éclairés. Plus récemment, des acteurs tels que H. Lamarre, A. Brisson puis A. Lemoine et son équipe, par leurs prospections pédestres et aériennes, ont été à l'origine de nombreuses découvertes et fouilles.

Les années 1990 voient la mise en place d'une politique archéologique raisonnée. Elle prend d'abord la forme de surveillances archéologiques menées par J. Piette, puis celle de diagnostics et de fouilles préventives.

La micro-fenêtre de la Ferme du Frécul

Les données issues des rapports d'opérations et de la documentation disponible au SRA Grand-Est, Pôle patrimoine, site de Châlons-en-Champagne ont été saisies dans un Système d'Information Géographique (Qgis version 2.14 'Essen'). Cette démarche permet d'appréhender le potentiel archéologique d'un espace morcelé de plus de 70 ha dans une micro-fenêtre d'étude d'environ 300 ha (fig.1) soit presque 25 % de celle-ci. L'accumulation des informations disponibles, sous forme de base documentaire spatialisée, permet de mettre en lumière l'environnement de ces monuments funéraires, à différentes échelles

Le Corpus de monuments

La présence de monuments funéraires interprétés comme des sépultures collectives néolithiques sur les deux communes est connue depuis le XIX^e s. Ainsi, au moins 12 monuments sont identifiés sur le territoire de La Saulsotte et au moins 4 sur celui de Barbuise. Malheureusement, leur localisation est très incertaine pour une majorité d'entre eux.

Concernant le secteur qui nous intéresse, seuls 3 monuments découverts avant la professionnalisation

de l'archéologie peuvent être précisément cartographiés :

- L'allée sépulcrale de Barbuise « Frécul », fouillée en 1864, puis transférée dans la cour du Musée de Troyes en 1878 ;
- Le dolmen de Barbuise « Les grèves de Frécul » fouillé en 1963 par MM. Gordien, Wabrave, Delettre, Muniglia et Le Gal.
- Le dolmen de La Saulsotte « La ferme du Frécul », détruit en 1936 ; localisation estimée ;

Les diagnostics et les fouilles d'archéologie préventive ont permis d'identifier 2 nouveaux monuments qui sont très probablement des allées sépulcrales implantées dans des fosses :

- Le monument de Barbuise « L'Érable », st.01, sondage 163 (diagnostic de G. Deborde, 2003) ;
- Le monument de La Saulsotte-Barbuise « Les Gargoulottes », F335 daté du Néolithique récent (fouille de S. Poirier, 2014 ; Poirier *et al.* 2016). L'exercice consiste donc à appréhender ces monuments dans une dynamique spatio-temporelle.

Les abords des sépultures collectives néolithiques

Les premières approches de l'environnement d'une sépulture collective reposaient sur la recherche de nouveaux monuments (identiques) à proximité immédiate, à l'exemple de Coizard-Joches « Le Razet » (fouilles de Baye), avec l'aide de la sonde champenoise. Mais l'environnement archéologique demeure ainsi inconnu, faute de décapage entre les monuments, ce qui ne favorise pas une vue d'ensemble.

Découverte par photographie aérienne, la fouille de la nécropole de Frignicourt « Sous la Ballastière » (Marne ; Chertier, 1974 - 1978), a permis la découverte involontaire et la fouille de la tombe 1, une sépulture collective néolithique. Lors de la fouille, cette nécropole de la fin de l'âge du Bronze a bénéficié d'un décapage extensif qui a permis l'identification du monument néolithique. Cette fenêtre d'observation de quelques hectares permet de constater qu'il est apparemment isolé.

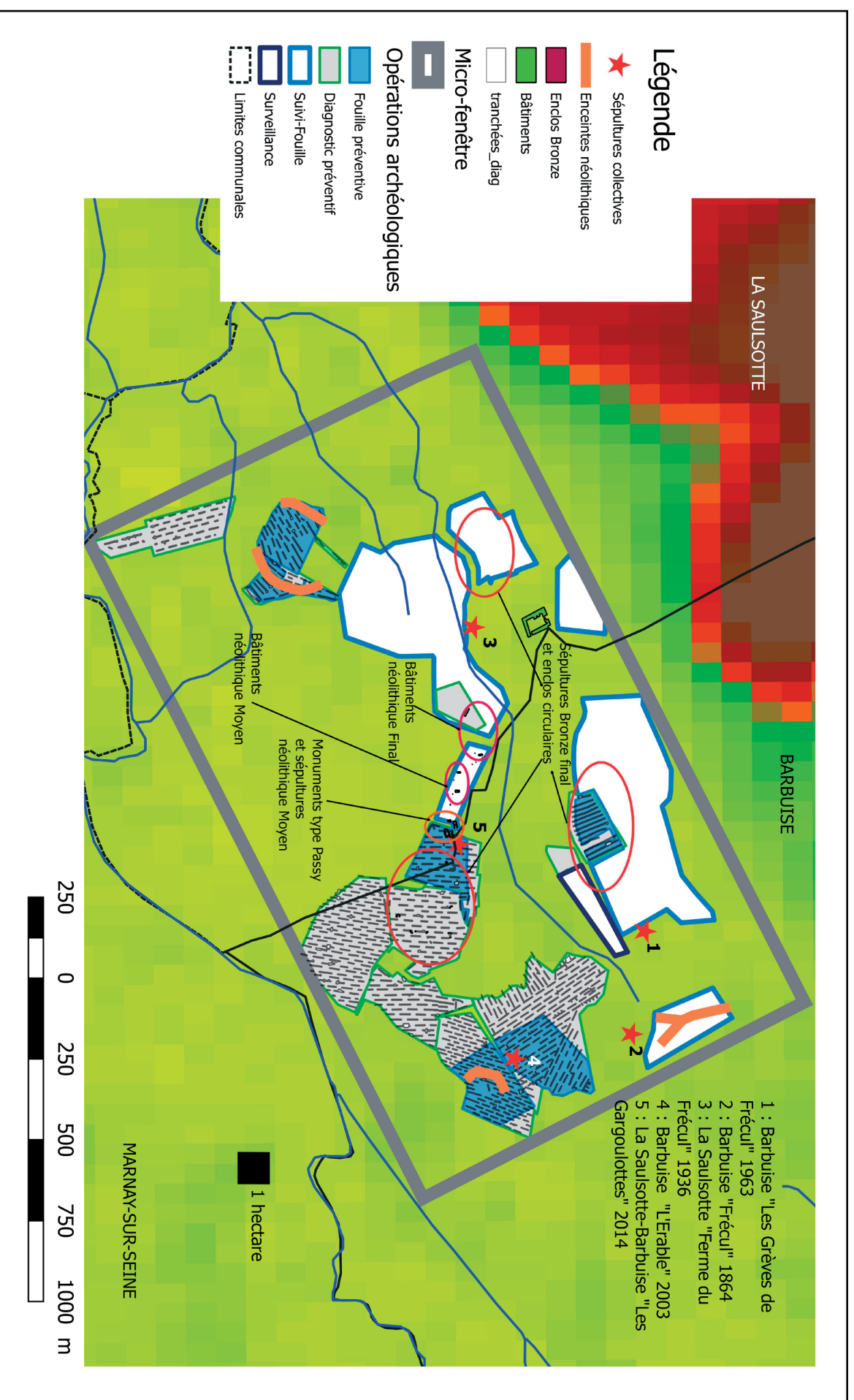


Figure 1 — Cartographie de la micro-fenêtre du secteur de la Ferme du Frécul, La Saulsotte – Barbuise (Aube). Données archéologiques cartographiées et surfaces cumulées des opérations archéologiques (DAO G. Basset).

La recherche d'habitat associé à ces sépultures collectives souffre du déficit de site d'habitat du Néolithique final, connus et fouillés. Ponctuellement, un rapprochement de sites distants a pu être réalisé, à l'exemple de l'habitat du « Pré-à-Vache » à Morains-le-Petit (actuelle commune de Val-des-Marais, Marne), fouillé en 1936 par A. Brisson. Cet habitat, au contexte archéologique très succinct, est daté du Néolithique récent (Martineau *et al.*, 2014). Il est localisé dans les Marais de Saint-Gond, dans un espace célèbre pour ces hypogées et autres sépultures collectives.

Enfin, l'analyse des pollens et des charbons a été également utilisée pour caractériser le milieu naturel environnant, à l'exemple des travaux sur l'hypogée du Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards II » (Marne ; Leroi-Gourhan *et al.* 1962).

Un paysage néolithique récent/final

Les sépultures collectives dans la micro-fenêtre de la Ferme du Frécul sont toutes enterrées ou semi-enterrées. Dans tous les cas, des blocs mégalithiques sont employés dans l'architecture funéraire. Pour 3 monuments, les traces d'un dallage ont été observées. De même, la fouille des 3 monuments souligne l'importance des perturbations postérieures. Enfin, les monuments de Barbuise « L'Érable » (diagnostic Deborde G. 2003) et La Saulsotte-Barbuise « Les Gargoulottes » (diagnostic S. Poirier, 2014) documentent les fosses d'implantation des architectures.

Les distances observées entre les 4 monuments localisés de façon certaine sont comprises entre 315 m et 795 m, avec une distance « moyenne » de 560 m (six distances mesurées). Pour chaque mesure, l'espace (en ligne droite) qui sépare les monuments est exploré par les archéologues à plus de 50 %. Seule la sépulture de Barbuise « L'Érable » (diagnostic G. Deborde, 2003) est au centre d'une aire largement explorée en diagnostics et fouilles préventives. Dans tous les cas, il n'y aurait pas de vestiges néolithiques contemporains dans leurs abords immédiats.

Dans cette micro-fenêtre, il existe un ensemble de deux bâtiments datés du Néolithique final, à moins de 150 m l'un de l'autre. Ils sont localisés sur la commune de La Saulsotte (« Le Bois Baudin », Néolithique final, fouille de J. Piette, 1997 ; « Les Hayes », bâtiment 24, Néolithique final, fouille de J. Piette, 1998). Ces bâtiments sont à 400 et 280 m à l'ouest de la sépulture de La Saulsotte-Barbuise « Les Gargoulottes » (fouille S. Poirier,

2014). La mauvaise conservation de ce monument et la datation radiocarbone (Néolithique récent) réalisée sur des ossements qui n'étaient plus en place n'excluent pas qu'il soit visible ou connu au Néolithique final, voir qu'il fonctionne encore. Le dolmen de La Saulsotte « La ferme du Frécul », à l'ouest des bâtiments décrits serait à environ 250 et 390 m de « La Gargoulotte ». Cependant, sa localisation est estimée.

Ce faisceau d'indices permet de proposer la restitution d'un terroir centré sur un habitat avec une distribution de monuments funéraires en périphérie comme hypothèse de travail. *A contrario* de ce schéma soulignons l'absence apparente d'indice d'habitat Néolithique récent/final entre les trois autres sépultures localisées.

Un deuxième zone, le diagnostic de La Saulsotte « La Quittaine » (A. Guiblais-Starck, 2013) a livré des tessons dont l'attribution chronologique couvre la fin du Néolithique ou le début de l'âge du Bronze. Elle est localisée dans l'angle sud-ouest, en limite de la micro-fenêtre, et plus éloignée des deux monuments citées précédemment (environ 1000 m).

Dynamique d'occupation

Replacées dans une échelle de temps plus large — allant du Néolithique moyen à la fin de l'âge du Bronze, les données issues de cette grande surface de plus de 70 ha permettent de s'interroger sur les facteurs qui pourraient présider à l'implantation des sépultures collectives, et sur leur impact sur le paysage sur le temps long.

Deux bâtiments, datés du Néolithique moyen (La Saulsotte « Les Hayes », fouille J. Piette 1998), sont localisés à l'ouest des monuments type « Passy » et des inhumations du Néolithique moyen (Poirier *et al.*, 2016). Au nord-ouest de cet espace funéraire du Néolithique moyen, est implantée la sépulture collective « Les Gargoulottes » (fouille S. Poirier, 2014). À la période suivante, nous retrouvons la même association entre un espace domestique et un espace funéraire implanté dans un même endroit (décrit précédemment).

Un autre association peut être soulignée : les allées sépulcrales de Barbuise « L'Érable » et « Frécul » qui sont localisées à proximité d'enceintes néolithiques, apparemment à l'extérieur de la zone enclose. Faut-il interpréter cette localisation comme le maintien dans le temps d'une séparation entre un espace à vocation domestique et les implantations funéraires ?

Enfin, des nécropoles postérieures s'implantent autour ou à proximité des sépultures de La Saulsotte-Barbuisse « Les Gargoulottes » (fouille S. Poirier, 2014) et de Barbuisse « Les grèves de Frécul » (fouille Gordien, Wabrave, Delettre, Muniglia et Le Gal, 1963). Immédiatement à l'est du premier monument, est aménagée une nécropole de la fin de l'âge du Bronze, composée d'incinérations et d'enclos circulaires. Ce secteur est donc à vocation funéraire au Néolithique moyen et récent (très probablement au Néolithique final) puis, après un *hiatus*, au Bronze final (Poirier *et al.*, 2016). Le second monument est encerclé par des inhumations datées du premier âge du Fer (distantes d'environ 5 m de la chambre funéraire). Par ailleurs, une nécropole de la fin de l'âge du Bronze est également aménagée à environ 250 m de ce dolmen. De la même façon, une autre nécropole de la fin de l'âge du Bronze est aménagée à environ 250 m à l'ouest, du monument de La Saulsotte « La Ferme du Frécul » (détruit en 1936 et mal localisé).

On peut donc s'interroger sur la permanence de la vocation funéraire d'un espace. Dans les deux premiers exemples, l'emplacement des monuments est connu de façon certaine, voire encore visible dans le paysage.

Conclusion

Cet exercice d'analyse spatiale a permis de questionner l'environnement des sépultures collectives néolithiques du secteur de la Ferme du Frécul (Barbuisse/La Saulsotte), sur une micro-fenêtre d'étude explorée archéologiquement à 25 % (70 ha). Les données spatialisées de cet échantillon permettent de mettre en lumière les associations entre un espace domestique et des espaces funéraires du Néolithique récent/final. Cet exemple nourrit également les informations sur l'implantation de ces monuments funéraires néolithiques et sur leur rôle dans la construction d'un espace anthropisé.

Bibliographie

LAURELUT C. BLANCQUAERT G., BLOUET V., KLAG T., MALRAIN F., MARCIGNY C., RIQUIER V., TEGEL W., VANMOERKERKE J., 2014. – Vingt-cinq ans de recherche préventive protohistorique en France du Nord : Evolution des pratiques et changements de perspectives, de l'accumulation à la synthèse des données. In Sénépart I., Billard C., Bostyn F., Praud I., Thirault É., (dir.) *Méthodologie des recherches de terrain sur la Préhistoire récente en France. Nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012. Actes des premières rencontres nord/sud de Préhistoire récente*. RMPR/Internéo, Marseille, mai 2012.

LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G., BREZILLON M., 1962. – L'hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne). In *Gallia préhistoire*, tome 5, fascicule 1, 1962. A la mémoire d'Albert Grenier, pp. 23-133.

MARTINEAU R., LANGRY-FRANÇOIS F., CHARPY J.-J., RENARD C., MAINGAUD A., VILLES A., POLLONI A., MANGE P., 2014 – L'habitat néolithique récent du Pré-à-Vaches à Morains-le-Petit (Val-des-Marais, Marne). In Cottiaux R. et Salanova L. (dir.), *La fin du IV^e millénaire dans le Bassin parisien. Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*. Besançon, *Revue archéologique de l'Est*, 34^e supplément, *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1^{er} supplément, pp. 189-309.

POIRIER S., RAVRY D., PROUIN Y., 2016 – Barbuisse - La Saulsotte, « Les Gargoulottes » (Aube). Des occupations funéraires et domestiques du Néolithique à l'âge du Fer. In *Bull. Société Archéologique Champenoise*, tome 109, n°1, pp. 13-17.

Une relation étrange entre les plus anciennes datations radiocarbone régionales et la Première Guerre mondiale ?

Jan VANMOERKERKE (*Drac Grand Est, Sra*)

Ces trois dernières décennies, l'archéologie préventive a permis de développer des approches qui étaient déjà bien connues auparavant, mais qui n'étaient pratiquées qu'occasionnellement. Leur utilisation systématique a ouvert de nouvelles possibilités, non envisagées initialement, pour rendre leur exploitation optimale. Une de ces approches concerne la datation, notamment radiocarbone mais aussi dendrologique ; cette approche permet d'affiner la chronologie de vestiges dont la datation est peu précise. Mais l'intérêt va bien au-delà : la vraie nouveauté est qu'il devient possible de dater des éléments pour lesquels on ne dispose non seulement d'aucun argument de datation mais pour lesquels on est aussi dans l'incertitude totale quant à leur nature, origine, etc.

On peut ainsi constater que des « anomalies » récurrentes se ressemblent fortement et les dater, sans savoir leur donner une fonction et les associer à une occupation. Pour ceux qui ont été éduqués avec le vieil adage qu'« on ne date que ce qu'on connaît », c'est choquant mais c'est pourtant un des principes qui a fait accélérer nos connaissances ces dernières années. *In fine*, cela permet aussi de construire un cadre chronologique indépendant, qui peut être utilement confronté à d'autres cadres plus traditionnels.

Cela suppose bien évidemment qu'il y ait un suivi plus général de toutes les datations effectuées, en attachant tout autant d'importance au contexte archéologique de ces datations, qu'à toutes les autres caractéristiques des échantillons : matériau, traitement laboratoire, méthode utilisée, secteur géographique, substrat, etc.

En effet, depuis maintenant plus d'un demi-siècle, la datation radiocarbone s'est développée à grands pas, avec régulièrement des adaptations et possibilités nouvelles (calibration, ossements brûlés, etc.) mais aussi avec la découverte incessante de petits et grands problèmes (effet poisson, effet annuel, effet caramel, etc.) qui remettent en cause certaines dates, ou au moins leur précision. Cette recherche « éternelle » continue et c'est cette approche globale des datations, et leur nombre, qui permet aujourd'hui de questionner certaines dates ou groupes de dates.

Ainsi, en Champagne, les datations remontant à l'époque glaciaire, sont en général rares et bien identifiées. Il s'agit d'échantillons réalisés dans le cadre d'études sur le Tardiglaciaire, que ce soit pour la palynologie, la dynamique fluviale, les bois subfossiles, etc. et qui proviennent des Marais de Saint-Gond, des vallées de la Meuse et de la Seine, ou encore de bassins moins importants comme à Dampierre-le-Château. Les sites de Mathaux IV (Aube) et de Farincourt (Haute-Marne) constituent les seules fouilles qui ont livré des datations au-delà de 20 000 BP, en association avec respectivement une faune froide caractéristique et une industrie lithique concordante.

Il reste toutefois une série de datations particulières pour lesquelles une explication contextuelle fait défaut à ce jour. Pour une datation, faite anciennement, il pourrait s'agir d'un compteur (ancien) qui n'était pas assez précis pour les datations anciennes mais pour d'autres il n'existe pas de véritable explication classique.

Ces datations proviennent de sites où le substrat secondaire est subaffleurant, et qui ne possèdent pas de couverture limoneuse pleistocène. Les charbons de bois ne se trouvaient d'ailleurs pas dans ces limons mais dans des structures ou dans une position au contact du substrat, généralement à de faibles profondeurs. De plus, plusieurs de ces échantillons proviennent de sites où la craie a été entièrement mise à nu pendant l'époque glaciaire et où la conservation de charbon de bois de cette époque est invraisemblable, d'un point de vue géologique.

En recherchant d'autres explications, et en regardant « globalement » la localisation de ces « vieilles » dates, un phénomène étrange saute aux yeux - même s'il faut reconnaître qu'il n'y a aujourd'hui aucune base statistique pour postuler ce lien - ces échantillons proviennent tous de la zone du front de la Première Guerre mondiale, certains sur le front même, d'autres plus éloignés mais en tout cas sur des lieux où des activités liées à la Guerre se sont déroulées.

L'importance de ce constat, rendu possible par une approche globale des dates radiocarbone régionales, doit être signalée. L'explication est un problème secondaire, d'un autre ordre, qu'il faudra résoudre dans les années à venir. Rappelons que chaque année, des effets « correcteurs » de la datation radiocarbone sont détectés et que la clé de ces découvertes est toujours le constat répété d'une impossibilité d'un type de résultat.

L'hypothèse formulée ici, et qui demeure provisoire, est donc celle d'une perturbation de ces échantillons, sous deux formes possibles. Soit il s'agit d'éléments

— de datation en apparence ancienne — qui ont infiltré les terrains concernés par la Première Guerre mondiale, soit il s'agit d'un produit ou d'une action liée à la guerre, vieillissant les échantillons.

Nous parions que les études en cours sur les pollutions liées à la Première Guerre mondiale vont permettre de résoudre le problème dans un proche avenir et de confirmer ce lien, qu'il soit direct ou indirect. Soulignons encore une fois qu'une telle hypothèse est rendue possible par le traitement global des datations radiocarbone, quelque soit le contexte dont elles proviennent.

Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 111 - 2018, n° 1

La Journée archéologique champenoise est co-organisée par
la Drac du Grand Est, Service régional de l'archéologie, site de Châlons-en-Champagne,
et la Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne*

Co-édition Drac du Grand Est, site de Châlons-en-Champagne, Service régional de l'archéologie,
Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne* et Société archéologique champenoise

Coordination, conception graphique, D.A.O et mise en page :
Valérie Schydrowsky, Drac Grand Est - Sra site de Châlons-en-Champagne

Relectures :
Aline Bataille (FSACA), Morgane Dachary (Drac- Sra), Yves Desfossés (Drac-Sra),
Dominique Morize (Drac-Sra), Valérie Schydrowsky (Drac-Sra)

Orthophotographie de couverture : P. Huard © Inrap

Imprimeur : Le réveil de la Marne, Epernay

* La Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne regroupe les associations :

ArchéOlonnA (Saint-Dizier, Haute-Marne)
Association ardennaise de recherches et d'études archéologiques (Rethel, Ardennes)
Association des Amis de l'Abbaye de Signy (Signy-l'Abbaye, Ardennes)
Centre ardennais de Recherche Archéologique (Charleville-Mézières, Ardennes)
Espaces Bevaux, les enclos de l'Histoire (Saint-Dizier, Haute-Marne)
Groupe d'études archéologiques de Champagne-Ardenne (Reims, Marne)
Société archéologique champenoise (Reims, Marne)
Société archéologique de l'Aube (Bergères, Aube)
Société archéologique du Sillon mosan (Charleville-Mézières, Ardennes)
Société des Sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne (Chaumont, Haute-Marne)
Société historique et archéologique de Langres (Langres, Haute-Marne)

Ne peut être vendu